



Institut européen
pour l'égalité entre
les hommes et les femmes
Rapport annuel
2011



Liste d'abréviations

CA	conseil d'administration
CE	Commission européenne
CRD	Centre de ressources et de documentation
ECA	Cour des comptes européenne
EFSA	Autorité européenne de sécurité des aliments
EIGE	Institut Européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
EM	Etats Membres
EMPL	direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion
END	Expert National Détaché
ETF	Fondation européenne pour la formation
Eurofound	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail http://www.eurofound.europa.eu/
FE	Forum d'experts
FEMM	Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
GM	(Gender Mainstreaming) Intégration transversale de la perspective de genre
GT	Groupe de travail
HLG	(High-Level Group on Gender Mainstreaming) Groupe de haut niveau sur l'intégration transversale de la perspective de genre
HoO	Responsable des Opérations de l'EIGE
IAS	(Internal Audit Service) Service d'audit interne
ICS	(Internal Control Standard) Standards de contrôle interne
IEG	Indice d'Égalité de Genre
MOBP	Méthodes, outils et bonnes pratiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OLAF	Office européen de lutte antifraude
PAP	programme d'action de Pékin
PE	Parlement européen
PT	Programme de Travail
RH	Ressources Humaines
RI	règlement intérieur
SGB	Système de gestion de bibliothèque.
SIS	Système d'information statistique (la base de donnée sur laquelle s'appuie l'indice d'égalité de genre de l'EIGE)
WIE	Les femmes qui inspirent l'Europe (calendrier) [Women Inspiring Europe (calendar)]
WINE	Réseau européen d'informations sur les femmes (Women Information Network Europe)

Rapport annuel de l'EIGE 2011

«Nous ne pouvons atteindre nos objectifs économiques et en matière d'emploi qu'en utilisant pleinement toutes nos ressources humaines — tant sur le marché du travail dans l'ensemble qu'aux postes clés. C'est un levier essentiel de nos projets de reprise économique (1).»

Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté



(1) Commission européenne, 2012, *Progresser en matière d'égalité des sexes c'est avancer vers la croissance économique*. [communiqué de presse], 16 avril 2012, disponible à l'adresse suivante: <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/371&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.**

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

ISBN 978-92-9218-016-4

doi:10.2839/20776

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2012

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)



Table des matières

Avant-propos de la présidente du conseil d'administration.....	4
Avant-propos de la directrice.....	5
Qu'est-ce que l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)?.....	7
Objectifs de l'EIGE en 2011.....	8
Soutenir l'élaboration de politiques sur des bases solides.....	9
Amélioration de l'élaboration des politiques grâce à la collecte et au traitement de données objectives, fiables et comparables.....	9
La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail... 10	10
Les femmes sont les principales bénéficiaires du congé parental.....	10
Manque de services d'accueil pour de nombreux enfants de moins de 3 ans.....	10
Nette prédominance des femmes dans les services d'accueil de personnes âgées.....	11
Suggestions de l'EIGE pour l'avenir.....	11
Égalité de genre et changement climatique.....	12
Le premier rapport à l'échelle européenne sur l'égalité de genre et le changement climatique.....	12
Les femmes et les hommes exercent une incidence différente sur le changement climatique, de même qu'ils sont différemment touchés par ce changement...12	12
Participation à la prise de décision en matière de changement climatique.....	12
Répartition hommes/femmes dans l'enseignement.....	13
Suggestions de l'EIGE pour l'avenir.....	14
Base de données de l'EIGE: «Women and men in the EU. Facts and figures».....	14
Présentation de 62 cartographies de données.....	15
La base de données est organisée par domaines et par indicateurs adoptés au titre de chaque domaine.....	16
Nouvelles données – Complétées deux fois par an.....	16
Mesurer l'évolution en matière d'égalité de genre en Europe.....	18
Pourquoi un indice de l'égalité de genre de l'EIGE?.....	18
Cadre conceptuel.....	19
Système d'information statistique.....	19
Encourager une élaboration et une mise en œuvre efficaces des politiques.....	20
Méthodes et pratiques de recueil et de traitement pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes.....	20
Pourquoi des outils et des méthodes d'intégration de la dimension de genre?.....	20
Qu'entend-on par bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre?.....	21
Le travail de l'EIGE dans le domaine de la formation à la dimension de genre.....	21
Méthodes, outils et bonnes pratiques de recueil dans les domaines sélectionnés du PAP.....	22
Lutter contre les stéréotypes de genre.....	22
Les hommes et l'égalité de genre.....	23
Lutter contre les violences à caractère sexiste.....	25
Lacunes dans les données relatives à la violence à caractère sexiste.....	25
Mutilations génitales féminines.....	25
Toutes les ressources sous un même toit.....	26
Centre de ressources et de documentation de l'EIGE.....	26
Relier les ressources existantes.....	27
Expertise de l'EIGE en interne.....	27
Travail en réseau des différents acteurs.....	27
Sensibilisation, réseautage et communication.....	28
Une stratégie de communication pour soutenir les domaines prioritaires de l'EIGE.....	28
Site web de l'EIGE et médias sociaux.....	28
Le centre de ressources «Femmes d'Europe» et le calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» (WIE).....	29
Publications électroniques.....	29
Parties prenantes et partenaires de l'EIGE.....	30
Comment élargir et renforcer les partenariats avec les parties prenantes de l'EIGE?.....	30
Coopération avec d'autres agences.....	31
Organisation et gestion.....	32
Annexes.....	33
Annexe 1 – Élaboration d'indicateurs de résultats, programme de travail 2011 de l'EIGE.....	33
Annexe 2 – Liste des contrats 2011.....	40
Annexe 3 – Informations concernant les études menées par l'EIGE.....	45

Avant-propos de la présidente du conseil d'administration

En cette période de défis socio-économiques fondamentaux, la question de l'égalité de genre est au cœur du débat politique, particulièrement en Europe. Si nous voulons relever les défis posés par la crise économique, les évolutions démographiques, l'intégration de l'Union européenne (UE) et les risques environnementaux, il est indispensable d'agir davantage afin de faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité pour tous les citoyens de l'Europe et d'ailleurs.

Plus que jamais, je tiens à souligner le rôle crucial de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) en matière de soutien apporté aux responsables politiques qui sont confrontés à un large éventail de défis. Afin d'atteindre les objectifs définis par la Commission européenne dans la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive et de garantir la justice sociale et la solidarité au sein de la société, l'égalité de genre doit être au cœur de toutes nos actions. Pour atteindre cette égalité, les responsables politiques doivent disposer de données et d'informations pertinentes, comparables et fiables. À cet égard, l'Institut est en passe de devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les genres et un fournisseur clé d'expertise et d'informations fiables concernant ce même domaine en Europe.

L'égalité entre les hommes et les femmes compte parmi les meilleures réponses aux questions cruciales qui se posent aujourd'hui. Dans son rapport sur le développement dans le monde de 2012 intitulé «Égalité de genre et développement», la Banque mondiale souligne qu'une meilleure égalité entre les hommes et les femmes permettra d'améliorer la productivité et les résultats du développement ainsi que de rendre les institutions plus inclusives. D'après les estimations de la Banque d'Italie, le produit intérieur brut augmenterait de 7 % si 60 % des femmes occupaient un emploi. En outre, la commission des droits de la femme et de l'égalité de genre du Parlement européen a défini une liste de 83 indicateurs permettant d'intégrer la perspective de genre dans l'évaluation de la stratégie Europe 2020 au cours du semestre européen. Enfin, la Commission européenne a également souligné qu'il était essentiel de veiller à la participation des femmes au marché du travail pour continuer à nourrir la croissance économique et à garantir le financement des systèmes de sécurité sociale.

En tant que présidente du conseil d'administration de l'EIGE, je suis fière du professionnalisme et de l'esprit innovant avec lesquels notre Agence, en dépit de ressources limitées, s'acquitte des missions qui lui ont été confiées. Des informations et outils essentiels pour une prise de décisions efficace et informée ont d'ores et déjà été publiés. En 2011, l'EIGE a mis en place une base de données paneuropéennes des indicateurs du programme d'action de Pékin, intitulée «Women and men in the EU: Facts and Figures» («Les femmes et les hommes dans l'UE: faits et chiffres»). Cette base de données fournit des données et informations complètes et comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE et tous ses États membres. Dans le cadre d'une bonne gouvernance et du respect de la chaîne des responsabilités en 2011, l'EIGE a progressé dans la mise au point de son indice d'égalité de genre, un outil qui se révélera indispensable pour évaluer l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'UE.

Le conseil d'administration se réjouit aussi tout particulièrement de la mise en place du centre de ressources et de documentation de l'EIGE, qui se veut un instrument central de stockage, d'exploitation et de diffusion de données, d'outils, de méthodes et de bonnes pratiques en matière d'égalité de genre en Europe, faisant de l'EIGE la mémoire et le cerveau de l'UE pour les questions d'égalité entre les hommes et les femmes.

Je tiens à remercier notre directrice, Virginija Langbakk, et le personnel de l'EIGE pour leur travail acharné et les succès engrangés pendant l'année 2011. Le conseil d'administration et moi-même nous réjouissons de poursuivre nos efforts en vue de relever les défis auxquels est confrontée l'Europe et de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité pour tout un chacun.



Eva M. Welskop-Deffaa, Présidente du Conseil d'Administration

Avant-propos de la directrice

La mission confiée à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, à savoir *contribuer à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et la renforcer, y compris l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques de l'UE et dans les politiques nationales qui en résultent*, est unique en son genre et c'est avec fierté que je peux annoncer que, à la fin de l'année 2011, après un an et demi de fonctionnement, l'EIGE a produit ses premiers résultats concrets sur l'égalité de genre en vue de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques dans l'UE.

Dans le cadre des engagements pris par l'UE dans le contexte du programme d'action de Pékin (PAP), l'EIGE a présenté, dans son premier rapport intitulé *«Les femmes et l'économie: la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail»*, une méthode permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PAP. La présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne a formulé ses conclusions officielles sur la base de ce rapport. En outre, l'EIGE a entrepris de rassembler des données sur un domaine entièrement inexploré et pourtant couvert par le PAP et a produit un second rapport intitulé *«Les femmes et l'environnement: l'égalité entre les hommes et les femmes et le changement climatique»*, préparant le terrain pour l'adoption par l'UE en 2012, à l'occasion de la présidence danoise du Conseil, des premiers indicateurs permettant de mesurer les progrès en matière d'égalité de genre dans le domaine de l'environnement.

Dans le but de permettre un suivi plus facile des progrès réalisés par les États membres en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans différents domaines d'action de l'UE, d'effectuer des comparaisons entre les États membres de l'UE et de mettre en évidence les inégalités persistantes et les données manquantes, l'EIGE a mis au point la première source centralisée de données et de statistiques sur la dimension de genre, sous la forme de sa base de données «Women and men in the EU: Facts and figures». Cette base de données facilement accessible en ligne rassemble des statistiques, des métadonnées et des sources de données en la matière et fournit à ce titre un ensemble de données de référence harmonisées et comparables. L'année 2011 a également permis d'enregistrer de nouveaux progrès dans la constitution d'un système centralisé d'information statistique à plus large échelle, dans le cadre de la mise au point de *l'indice d'égalité de genre*. Après l'analyse et la sélection des différentes dimensions à mesurer, cet indice dotera l'UE d'un outil solide et résistant permettant d'apprécier, sur une base comparative, les progrès réalisés par les différents États membres en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Afin de poursuivre le soutien à la mise en œuvre des politiques grâce à la collecte, l'exploitation et la diffusion de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques en matière d'égalité de genre et d'intégration transversale de la dimension de genre, l'EIGE a entamé la production d'un important volume d'informations diverses sur *la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes*, l'un des principaux outils d'intégration de la dimension de genre. L'objectif de cet outil est de fournir aux responsables politiques, aux chercheurs, aux acteurs de terrain et aux formateurs des ressources utiles à la poursuite de leurs activités en matière d'intégration de la dimension de genre.

Soucieux de combler le manque de données et d'informations sur *la violence à caractère sexiste* au sein de l'UE, l'Institut a entrepris de rassembler et d'analyser un vaste ensemble d'informations au sujet des acteurs participant à la prévention de la violence domestique, des bonnes pratiques en matière de campagnes de sensibilisation à la lutte contre la violence, ainsi que des méthodes d'aide aux victimes dans les États membres. Dans la lignée de ces efforts, l'EIGE a entamé en 2011 ses travaux en vue de la présentation de premières constatations sur *les mutilations génitales féminines (MGF)* en Europe, offrant au Parlement européen et à la Commission européenne les premières informations sur ce phénomène à l'échelle de l'UE.



La mise en place du *centre de ressources et de documentation (CRD)* de l'EIGE, une structure unique en son genre, a progressé à un rythme soutenu en 2011, renforçant son objectif consistant à servir de point d'accès unique et convivial à un véritable trésor de supports et de ressources sur l'égalité de genre, tant sous forme physique que numérique, à l'intention des décideurs politiques, des administrations publiques, des chercheurs, des organisations de la société civile et d'autres utilisateurs au sein de l'UE et au-delà. L'EIGE a également entamé la mise en place d'une plate-forme électronique, le *réseau européen sur l'égalité de genre*, qui se veut une plate-forme intersectorielle paneuropéenne consacrée exclusivement au dialogue sur l'égalité entre les hommes et les femmes. L'identification et le rassemblement de *documents stratégiques* et de la *littérature dite «grise»* sur les actions entreprises en matière d'égalités de genre constitue une autre mission que l'EIGE a décidé de poursuivre en 2011, dans le but de présenter aux États membres de l'UE des archives institutionnelles centralisées leur permettant de se tenir au fait des évolutions dans le domaine et d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques, tout en les conservant au sein de l'UE.

Du point de vue opérationnel, cette année complète d'activité est à l'image des efforts immenses déployés par notre personnel en vue de consolider et de rationaliser le fonctionnement de l'Institut. L'EIGE a comblé 92 % de son tableau des effectifs pour 2011, un résultat admirable. Son équipe multiculturelle regroupe 18 nationalités différentes. L'exécution du budget s'est nettement améliorée (88,5 %) par rapport à 2010, année au cours de laquelle l'Institut ne possédait qu'une poignée de collaborateurs et n'avait réellement entamé ses activités qu'au second semestre.

Le bilan remarquable affiché par l'Institut en 2011 n'est pas le seul fait de son personnel dévoué et il aurait, en définitive, difficilement pu être atteint sans la participation indéfectible et le soutien ininterrompu de tout son conseil d'administration et, en particulier, l'engagement personnel et le dévouement de M^{me} Eva M. Welskop-Deffaa, présidente du conseil d'administration, de M. Aurel Ciobanu-Dordea, directeur chargé de l'égalité à la direction générale de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, et les efforts concertés des membres du comité permanent. Ce groupe d'ardents défenseurs de l'EIGE a aidé l'Institut à traverser sa délicate phase d'établissement, tout en veillant à la légalité et à la régularité de son fonctionnement. Les membres du forum d'experts, des groupes de travail et des réseaux thématiques ont également adressé d'incalculables conseils sur le développement de tous les produits et méthodes de l'Institut, ainsi que sur les contacts avec les parties prenantes et experts compétents. Le soutien du Parlement européen et, notamment, de sa commission des droits de la femme et de l'égalité de genre a également joué un rôle déterminant dans les travaux de l'EIGE cette année. Enfin, je tiens à saluer l'énergie et la loyauté sans failles de mes collaborateurs, dont je loue sincèrement le sérieux et la passion au service de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la poursuite de nos objectifs communs.

L'expérience montre que, en dépit de sa reconnaissance politique en tant que valeur fondamentale de l'UE, l'égalité entre les hommes et les femmes continue de se heurter, en ce qui concerne son application, à des défis aussi immenses que diversifiés. Le manque de coordination des activités de mise en œuvre entreprises par différents acteurs, le peu d'experts de terrain existants et une mauvaise compréhension tenace de la complexité de la matière sont autant de facteurs qui compromettent les progrès dans le domaine. Malgré cela, je suis heureuse d'avoir constaté, au cours de l'existence relativement courte de notre institut, que, d'après les résultats des enquêtes menées auprès des parties prenantes et de la seconde évaluation ex ante de l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, il est perçu comme apportant une contribution utile dans le cadre de l'exécution de missions de première importance qui n'ont été confiées à aucune autre institution ou aucun autre organe de l'UE. En 2011, l'EIGE s'est également classé parmi les cinq agences de l'UE les plus populaires sur un réseau social bien connu, ce qui témoigne de l'importance accordée aux questions d'égalité de genre par les citoyens de l'UE. Faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité pour toutes les Européennes et tous les Européens est un défi qui ne pourra être relevé qu'au prix d'un engagement et d'un soutien sans relâche.

Virginija Langbakk, Directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes



Qu'est-ce que **l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes** (EIGE)?

Conformément à son règlement fondateur ⁽²⁾, l'Institut est tenu d'exécuter ses tâches dans le cadre des compétences de l'UE et en fonction des objectifs retenus et des domaines prioritaires recensés dans son programme annuel. Une évaluation des agences décentralisées ⁽³⁾ menée à la demande de la Commission attribue essentiellement à l'Institut une mission d'«information», c'est-à-dire d'analyse et de mise à disposition d'informations objectives, fiables et faciles à comprendre, et de mise en réseau. L'Institut est également classé parmi les agences «prospectives», chargées d'explorer de futurs domaines d'action politique, d'effectuer des recherches, de collecter et d'harmoniser des données et de diffuser des informations censées contribuer à la prise de décisions dans le cadre des politiques de l'UE. Une étude du Parlement européen ⁽⁴⁾ qualifie les missions confiées à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes de «neuves», dans le sens où elles n'étaient assumées auparavant ni par les États membres ni par la Commission. Cette étude invite également l'Institut à «servir à la fois de source de connaissance et de structure de coordination pour la collecte, l'analyse, la structuration et la diffusion de faits, de chiffres et de résultats d'analyse à l'intention des acteurs opérant dans le domaine de l'égalité de genre» ⁽⁵⁾.

L'acte fondateur de l'EIGE, le règlement (CE) n° 1922/2006, attribue (à son article 2) à l'Institut les objectifs généraux suivants:

«contribuer à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et à la renforcer, y compris l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques communautaires et dans les politiques nationales qui en résultent, et à la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, et [] sensibiliser les citoyens de l'Union européenne à l'égalité entre les hommes et les femmes, en fournissant une assistance technique aux institutions communautaires, en particulier à la Commission, et aux autorités des États membres, comme le prévoit l'article 3 [dudit règlement]» ⁽⁶⁾.

L'année 2011 représente la première année de fonctionnement complet pour l'EIGE depuis son obtention de l'indépendance financière et administrative en juin 2010. La structure de l'EIGE est conforme au mandat qui lui a été confié, aux tâches définies dans son règlement fondateur ainsi qu'aux objectifs approuvés par le conseil d'administra-

tion de l'Institut établis dans le programme de travail à moyen terme 2010-2012 et dans le programme de travail annuel 2011.

Dans sa gestion du travail quotidien de l'Institut, la directrice collabore étroitement avec le **conseil d'administration** (organe de décision) et le **forum d'experts** (organe consultatif). Afin de garantir un niveau de compétence optimal et de permettre de cumuler un large éventail de compétences utiles et transdisciplinaires dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, le conseil d'administration est composé de 18 représentants des États membres et d'un membre représentant la Commission européenne ⁽⁷⁾.

Le **forum d'experts** se compose de membres d'instances compétentes spécialisées dans les questions d'égalité de genre au niveau des États membres de l'Union européenne, de partenaires sociaux à l'échelle européenne et d'organisations non gouvernementales (ONG) au niveau de l'UE. Le forum d'experts constitue un mécanisme d'échange d'informations sur les questions d'égalité de genre et de mise en commun des connaissances. Il veille essentiellement à ce que l'Institut et les instances compétentes des États membres coopèrent étroitement.

Vision et mission de l'EIGE

L'égalité entre les hommes et les femmes est à la fois un droit fondamental et un principe commun de l'Union européenne et la vision de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes consiste à faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité pour tous, en Europe et ailleurs.

Pour encourager l'accomplissement de sa vision,

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

redoublera d'efforts pour devenir le centre de compétence dans le domaine de l'égalité de genre en Europe.

⁽²⁾ Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:403:0009:0017:FR:PDF>

⁽³⁾ *Meta-study on de-centralised agencies: cross-cutting analysis of evaluation FINDINGS. Final report, 2008, Eureval.*

⁽⁴⁾ *Parlement européen (2007), Agencies: origin of tasks, local conditions and staffing.*

⁽⁵⁾ *Parlement européen (2002), Role of a future European gender institute (Rôle d'un futur Institut européen du genre).*

⁽⁶⁾ Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

⁽⁷⁾ *Alors que les représentants des États membres sont nommés par le Conseil de l'Union européenne sur la base d'une proposition de chaque État membre concerné, la Commission nomme directement son représentant au conseil d'administration.*

Objectifs de l'EIGE en 2011

Afin de mener les activités de l'Institut au cours de cette première année de plein exercice, l'EIGE a mis en place les structures fondamentales nécessaires à ses besoins spécifiques et a développé des méthodes de travail en vue d'une bonne exécution des nombreuses tâches qui lui sont confiées dans son règlement fondateur. L'Institut est unique en son genre du fait qu'il entreprend de nombreuses activités dans le domaine de l'égalité de genre, un domaine qui n'est pas traité à l'échelle européenne par les autres institutions et organes de l'UE. Plus particulièrement, l'EIGE est spécialisé dans la centralisation en interne d'informations fiables sur l'égalité de genre collectées auprès de chaque État membre; il mène et coordonne à cette fin des recherches dans ce domaine. Ces informations sont analysées et diffusées à un large éventail d'institutions et organes de l'UE, aux États membres, aux responsables politiques et à d'autres parties prenantes. Une autre tâche particulière confiée à l'EIGE consiste en l'élaboration d'outils d'intégration de la dimension de genre dans les politiques, spécialement à l'échelle de l'UE et dans les politiques qui en découlent au niveau national. Ces activités permettent de consolider la vision de l'Institut en contribuant au développement d'une institution technique, spécialisée dans la collecte et la diffusion à un large public d'informations éparpillées de manière aléatoire dans toute l'Europe et difficilement accessibles de façon systématique ⁽⁸⁾.

En accordant sa principale priorité à **devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les genres**, l'Institut collecte, analyse et diffuse des informations objectives, pertinentes, fiables et comparables dans le domaine de l'égalité de genre, tout en adressant parallèlement des recommandations sur la façon d'améliorer la comparabilité et la fiabilité des données ainsi que la cohérence des informations.

À la mi-2011, l'Institut a établi une procédure fiable et efficace pour analyser les progrès réalisés en matière d'égalité de genre, conformément aux objectifs définis dans le **programme d'action de Pékin** et des indicateurs de Pékin approuvés par le Conseil de l'Union européenne. L'Institut a également apporté son soutien aux pré-

sidences du Conseil de l'UE en rédigeant son premier rapport sur les femmes et l'économie (présidence polonaise) et son deuxième rapport sur les femmes et l'environnement (présidence danoise). En outre, l'EIGE a mis en place un ensemble harmonisé d'informations de base comparables qui apportent un panorama complet de tous les indicateurs de Pékin, des données à l'échelle européenne et des sources de données disponibles. Cette première version de la base de données constitue un outil utile pour soutenir les décisions politiques et permet de repérer les manques de données et les inégalités fondées sur le genre au niveau de l'UE.

Pour atteindre son objectif, qui est de développer et de proposer un outil opérationnel permettant d'identifier les domaines dans lesquels les États membres affichent les plus grands écarts en matière d'inégalité, d'évaluer le statut de l'égalité de genre et les progrès réalisés dans ce domaine, ainsi que de suggérer des indicateurs de suivi et d'évaluation, l'EIGE s'est appliqué à développer un **indice d'égalité de genre pour l'Europe**.

Un deuxième domaine prioritaire dans lequel l'EIGE a concentré ses efforts concernait la collecte et le traitement des **méthodes et outils relatifs à l'égalité de genre et à l'intégration de la dimension de genre**. En 2011, l'EIGE a entamé la collecte et le traitement de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques dans les domaines de la formation aux questions de genre et de la violence à caractère sexiste. En outre, des informations ont également été recueillies en ce qui concerne les hommes et l'égalité de genre ainsi que sur les comportements et les idées préconçues fondés sur le genre. L'approche particulière appliquée au travail sur les bonnes pratiques a été établie et mise à l'épreuve. Au cours de la phase de collecte et de développement des outils et des méthodes d'intégration de la dimension de genre, l'Institut a été en mesure d'identifier les premières approches et les premiers outils efficaces en la matière. Au cours du dernier trimestre de l'année, l'EIGE a publié son premier ouvrage sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre, dans lequel il a accordé une attention particulière à la formation aux questions de genre en tant qu'outil.



⁽⁸⁾ Commission européenne, *Feasibility Study for a European Gender Institute (Étude de faisabilité concernant un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes)*.



L'un des éléments les plus singuliers de l'Institut, qui représente également son troisième domaine prioritaire, est son **centre de ressources et de documentation**. Le CRD est un outil central que l'EIGE utilise pour **stocker et traiter** les données, les outils, les méthodes, les bonnes pratiques et les autres informations pertinentes recueillies relatives à l'égalité de genre et pour les **diffuser** vers une multitude d'utilisateurs finaux dans toute l'Europe. Le CRD a été établi autour de trois piliers: 1) un **centre de documentation**, accessible physiquement ainsi qu'en ligne et qui met à disposition des ouvrages, des documents stratégiques et des ressources numériques; 2) un **centre de connaissances** par lequel les données et les informations recueillies seront traitées et diffusées; 3) un **réseau européen sur l'égalité de genre**, qui opérera essentiellement sur les plates-formes virtuelles pour encourager le partage d'informations et renforcer la sensibilisation des partenaires de l'EIGE sur la question de l'égalité de genre. En 2011, le CRD a déjà bien contribué au travail de l'Institut en ce qui concerne les indicateurs de Pékin en rendant ces derniers visibles et accessibles par l'intermédiaire d'une base de données ouverte au public.

Soutenir l'élaboration de politiques sur des bases solides

L'efficacité des politiques relatives à l'égalité de genre doit être évaluée, étant donné que la responsabilisation est reconnue comme un élément central permettant une gouvernance efficace. La méthodologie appliquée par l'Institut dans ce domaine est susceptible de donner lieu à une plus grande comparabilité des sources statistiques au sein des États membres et de renforcer l'intérêt de consacrer des ressources à l'élaboration régulière de statistiques relatives à l'égalité de genre (centrées par conséquent sur les principaux aspects en matière d'égalité de genre), car les efforts consentis actuellement semblent limités à la ventilation par sexe d'éléments qui ont déjà été mesurés.

Les parties prenantes aux niveaux national, européen et international ont accordé la priorité aux données comparables pour les responsables politiques, les praticiens et les autres utilisateurs des statistiques et informations relatives au genre et ont «suggéré que la collecte de données est essentielle dans les domaines pour lesquels des comparaisons transeuropéennes ne sont pas encore possibles en raison de l'absence de données fiables. Même s'il existe des données comparatives dans certains domaines (par exemple l'emploi, la prise de décision ou la santé), ce n'est pas le cas dans d'autres domaines (par exemple l'environnement, la violence ou les communautés minoritaires). Certaines parties prenantes estiment que des séries plus précises de comparaisons chronologiques entre les États membres peuvent influencer directement leur comportement

et améliorer les résultats, de même que contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des éléments de preuve»⁽⁹⁾.

Amélioration de l'élaboration des politiques grâce à la collecte et au traitement de données objectives, fiables et comparables

Dans la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015⁽¹⁰⁾, l'EIGE détient un rôle de notification concernant le programme d'action de Pékin dans des domaines particulièrement sensibles.

Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2010-2015^(*)

«[...] il [L'Institut] aidera la Commission et les États membres à calculer au niveau européen les indicateurs requis par la plateforme d'action de Pékin dans des domaines particulièrement sensibles et à mettre en place d'autres indicateurs le cas échéant (par exemple, sur les femmes et l'environnement).»

(*) Actions visant à mettre en œuvre la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, accompagnant la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – COM(2010) 491; SEC(2010) 1080.

Conformément à ce rôle, l'EIGE s'est positionné en tant que nouvel acteur institutionnel participant à la procédure de suivi des évolutions dans différents domaines du programme d'action de Pékin en 2011. Son travail en la matière consiste à utiliser les indicateurs existants dans la procédure de suivi et à en proposer de nouveaux dans les domaines où il n'en existe pas, en fournissant une analyse valable de la situation et en notifiant le statu quo. Cette année, les activités de l'EIGE ont été soutenues par les gouvernements des pays concernés assurant la présidence du Conseil de l'UE, la direction générale de la justice de la Commission européenne, Eurostat, le groupe à haut niveau sur l'intégration de la dimension de genre ainsi que le groupe de travail de l'EIGE sur les indicateurs de Pékin.

⁽⁹⁾ Deuxième évaluation ex ante, p. 40.

⁽¹⁰⁾ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0491:FIN:FR:PDF>

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail

Les principales réalisations de l'Institut en 2011 incluent la publication de ses deux premiers rapports, pour la présidence polonaise du Conseil de l'UE ⁽¹⁾ (juillet-décembre 2011) et pour la présidence danoise (janvier-juin 2011). Le *Bilan de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin: les femmes et l'économie. La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail* ⁽²⁾ se fonde sur les informations générales recueillies par la Fondazione Giacomo Brodolini en vue d'un traitement ultérieur par l'EIGE (pour une description de l'étude, consulter l'annexe 3). Ce rapport comprend les principales évolutions législatives et politiques au niveau de l'UE en ce qui concerne les congés de maternité et de paternité et le congé parental, les dernières données disponibles ventilées par sexe sur le congé parental, le temps de travail rémunéré et non rémunéré, l'accessibilité et la disponibilité de centres de soins de santé pour les personnes âgées ainsi que l'utilisation de structures d'accueil d'enfants disponibles dans les États membres de l'UE. Ces éléments sont formulés comme des indicateurs qualitatifs et quantitatifs adoptés par le Conseil de l'UE.



Bilan de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin : les femmes et l'économie. La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail, Rapport

Les femmes sont les principales bénéficiaires du congé parental

Le rapport indique que, malgré les progrès considérables en termes de développement du congé parental dans les États membres de l'UE, **la majorité des bénéficiaires sont des femmes**. L'utilisation du congé parental par les pères est particulièrement faible lorsque le congé parental est organisé par cellule familiale (non comme un droit individuel et non transférable) et mal rémunéré. Sur l'ensemble des congés parentaux, la proportion de congés parentaux octroyés aux hommes salariés et aux femmes salariées est un indicateur important qui permet d'établir un lien entre la conciliation de la vie professionnelle, de la vie privée et de la vie familiale et l'égalité de genre.

Manque de services d'accueil pour de nombreux enfants de moins de 3 ans

Les résultats indiquent que, en 2009, seuls 9 États membres avaient atteint l'objectif de Barcelone ⁽¹³⁾ de mettre en place des structures d'accueil formelles pour au moins 33 % des enfants âgés de moins de 3 ans. Neuf autres États membres disposaient de places dans des structures d'accueil formelles pour moins de 10 % des enfants de moins de 3 ans.



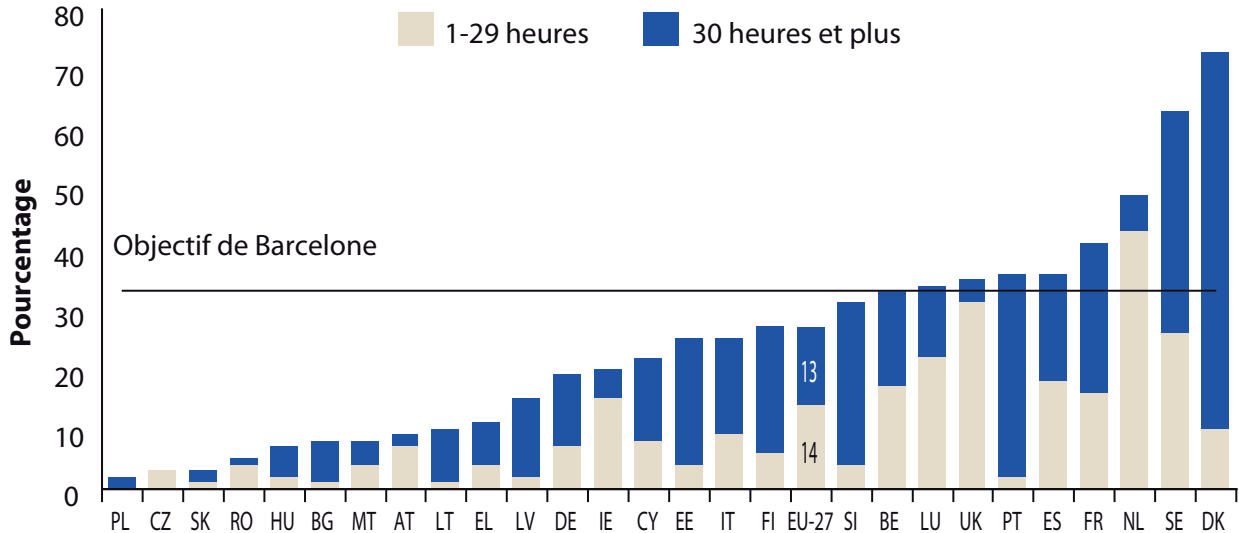
Bilan de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin : les femmes et l'économie. La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, condition préalable à une participation égale au marché du travail, Principales conclusions

⁽¹⁾ Pour de plus amples informations sur l'organisation du travail interne de l'Institut, consulter le programme de travail annuel 2011 de l'EIGE et son rapport d'activité annuel 2011. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de l'EIGE en version imprimée ou téléchargés sur le site de l'EIGE.

⁽²⁾ Le rapport complet et ses principaux résultats sont disponibles sur le site web de l'EIGE (www.eige.europa.eu) et en version imprimée. Les principaux résultats sont également disponibles en allemand, en français et en polonais.

⁽¹³⁾ Au sommet de Barcelone, en 2002, le Conseil européen a fixé comme objectif la mise en place, d'ici à 2010, de structures d'accueil pour au moins 90 % des enfants âgés entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire et au moins 33 % des enfants âgés de moins de 3 ans.

Proportion d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans des structures formelles entre 1 et 29 heures et pour une durée de 30 heures ou plus, 2009



Source: Enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC).

SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS DE QUALITÉ

L'offre de structures d'accueil abordables et de qualité a été reconnue au niveau de l'UE comme une mesure importante pour améliorer la participation des femmes au marché du travail et promouvoir l'égalité de genre.

Le manque de disponibilité de structures formelles d'accueil d'enfants de cette classe d'âge a un effet néfaste sur la conciliation de la vie professionnelle, de la vie privée et de la vie familiale, en particulier pour les groupes de femmes les plus vulnérables, qui sont exposées à des risques plus élevés lorsqu'elles retournent sur le marché du travail après une grossesse.

En outre, les parents rencontrent de plus en plus de difficultés pour concilier vie professionnelle, vie privée et vie familiale, ce qui peut s'expliquer par les incohérences entre les heures d'ouverture des structures d'accueil formelles et les horaires de travail normaux. Un manque de services d'accueil adéquats, abordables, flexibles et de qualité pour les enfants empêche les femmes de trouver et de garder un emploi et compromet en fin de compte le processus d'égalité de genre.

Nette prédominance des femmes dans les services d'accueil de personnes âgées

Ces dernières années, la question relative aux services d'accueil de personnes âgées, en particulier les personnes âgées dépendantes, a gagné de plus en plus d'importance au niveau de l'UE. L'étude montre que la grande majorité de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est exercée par la famille (conjoint, enfants, proches), des amis ou le voisinage proche. Le taux moyen estimé de personnes âgées dépendantes bénéficiant de services formels d'accueil au sein d'institutions s'élève à 14 % dans l'EU-27.

SERVICE DE SOINS À LONG TERME

Les femmes sont les principales bénéficiaires de services de soins à long terme dans la majorité des États membres en raison de leur plus grande espérance de vie ainsi que de leur pourcentage moins élevé de moments passés en bonne santé au cours de leur vie.

En outre, la prise en charge est principalement exercée par les femmes, en particulier les femmes dans la quarantaine et la cinquantaine. Les responsabilités qui découlent de cette activité sont susceptibles d'entraver leur capacité à concilier vie professionnelle, vie de famille et vie privée. Le pourcentage de pertes d'emploi pour les femmes assumant de telles responsabilités vis-à-vis de personnes âgées dépendantes est généralement estimé à 10 %.

Suggestions de l'EIGE pour l'avenir

La disponibilité d'informations statistiques harmonisées et comparables procure à l'UE et aux États membres un outil fiable pour évaluer et contrôler l'évolution en matière d'égalité de genre. Ces informations peuvent servir à faire prendre conscience de l'importance de la conciliation de la vie professionnelle, de la vie familiale et de la vie privée pour réaliser les objectifs d'égalité de genre au sein de l'Union européenne et au-delà.

Une intégration plus importante de la dimension de genre dans les systèmes statistiques nationaux et internationaux est recommandée, notamment en développant les données sexospécifiques nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. Compte tenu des difficultés et du coût de la collecte de nouvelles données, il est suggéré d'établir une coopération plus intense entre les principaux acteurs chargés de cette collecte.

Égalité de genre et changement climatique

Le Danemark, qui a présidé le Conseil de l'Union européenne durant le premier semestre de 2012, a décidé, en collaboration avec la Commission, le groupe à haut niveau sur l'intégration de la dimension de genre et l'EIGE, de dresser le bilan du domaine K du programme d'action de Pékin – «Les femmes et l'environnement» –, axé sur l'égalité de genre et le changement climatique, et de proposer des indicateurs pour ce domaine.

Le premier rapport à l'échelle européenne sur l'égalité de genre et le changement climatique

Le deuxième rapport publié qui a été mis en lumière dans les travaux de l'EIGE en 2011 concerne le *Bilan de la mise en œuvre dans l'UE du domaine K du programme d'action de Pékin: les femmes et l'environnement – L'égalité de genre et le changement climatique* ⁽¹⁴⁾. Ce rapport se fonde sur les informations générales recueillies par Milieu Ltd et Life eV à l'intention de l'Institut (pour une description de l'étude, voir l'annexe 3). Il dresse le bilan des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des objectifs du domaine «K»: les femmes et l'environnement. Il s'agit de la première étude à l'échelle de l'Union sur l'égalité de genre et le changement climatique qui fournit des données comparables au niveau de l'UE. Ce rapport est axé sur la participation des femmes à la prise de décision en matière de changement climatique au niveau national, au niveau de l'UE et au niveau international, ainsi que sur la répartition hommes/femmes dans les domaines scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur. Il introduit en outre le premier indicateur en vue d'encourager les responsables politiques à mesurer les progrès réalisés en matière de politique relative au changement climatique du point de vue de l'égalité de genre.

Les femmes et les hommes exercent une incidence différente sur le changement climatique, de même qu'ils sont différemment touchés par ce changement

RÉPONSE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin de mettre en place et de maintenir une réponse durable et efficace au changement climatique, une approche fondée sur le genre ainsi que des indicateurs sensibles à la dimension de genre doivent faire partie intégrante des mesures et actions prises à tous les niveaux.

Le changement climatique est l'un des principaux défis de notre époque, et l'Union européenne a fait de la sauvegarde du climat pour la génération actuelle et celle de demain l'une de ses priorités. Les recherches indiquent que le changement climatique exerce une incidence différente sur les femmes que sur les hommes. Face à ce

défi, les femmes et les hommes ont des nécessités, des priorités et des opportunités différentes. La voix des femmes n'est ni suffisamment entendue, ni suffisamment prise en compte. C'est la raison pour laquelle, afin de mettre en place et de maintenir une réponse durable et efficace au changement climatique, une approche fondée sur le genre ainsi que des indicateurs sensibles à la dimension de genre doivent faire partie intégrante de toutes les mesures et actions prises à tous les niveaux.

L'analyse montre que, en dépit du rôle dominant de l'Europe pour faire progresser les négociations internationales sur la question du changement climatique, la dimension de genre a été largement absente des initiatives politiques et des débats à l'échelle européenne et à l'échelle internationale. Le rapport révèle l'existence d'importants liens entre la dimension de genre et le changement climatique ainsi que la nécessité de tenir compte de la dimension de genre lors de l'élaboration des politiques, et ce afin d'améliorer la capacité de réaction générale des politiques relatives au changement climatique face aux véritables besoins des femmes et des hommes et de la société en général.

Participation à la prise de décision en matière de changement climatique

SOUS-REPRÉSENTÉES

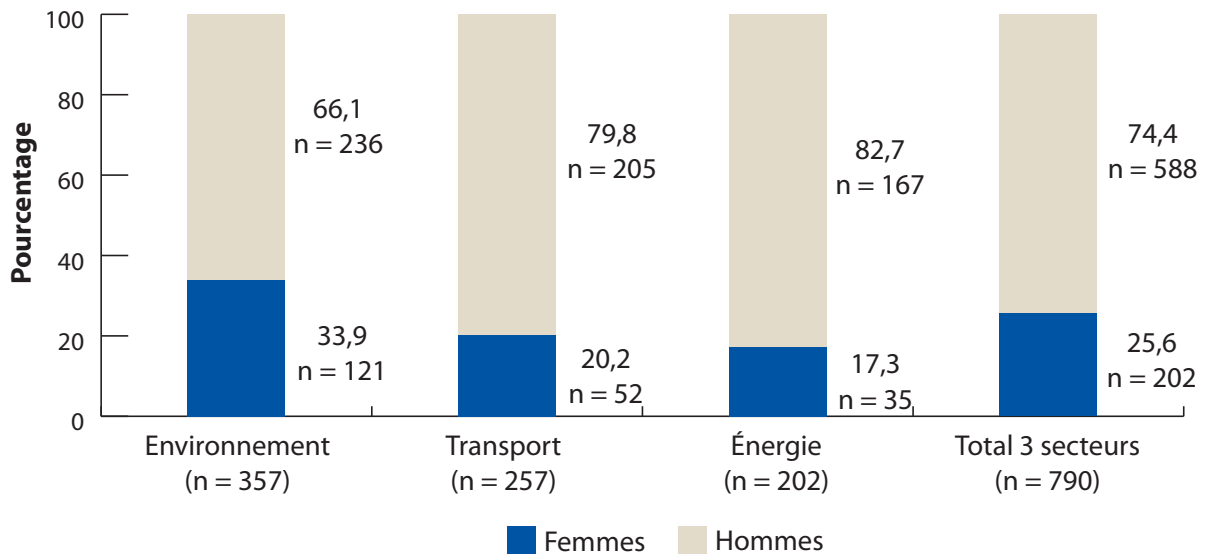
Les femmes sont sous-représentées dans la prise de décision en matière de changement climatique aux niveaux national, européen et international.

Les résultats indiquent que la participation des femmes à la prise de décision en la matière aux niveaux national, européen et international reste très faible. Le taux le plus élevé de femmes dans ce domaine a été observé au niveau international, avec une participation de 39 % des femmes au sein des délégations nationales à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Au niveau de l'UE, la proportion de femmes participant à la prise de décision en matière de changement climatique s'élève à 38 %. La participation moyenne de ces dernières dans les directions générales (DG) de la Commission européenne liées au changement climatique s'élève à près de 27 %. Au sein de la DG Environnement, les femmes occupent 25 % des postes à responsabilités, tandis qu'à la DG Mobilité et transports, ce chiffre descend à 13 %. Au Parlement européen, la représentation moyenne des femmes est plus élevée qu'à la Commission européenne, celles-ci comptant pour 39 % des membres des commissions chargées des questions étroitement liées au changement climatique (commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire; commission des transports et du tourisme; commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie).

⁽¹⁴⁾ Le rapport complet et les principaux résultats sont disponibles sur le site web de l'EIGE (www.eige.europa.eu) et en version imprimée. Les principaux résultats sont disponibles en allemand, en danois et en français.

Femmes occupant des postes à responsabilités dans le domaine du changement climatique au sein des ministères compétents au niveau national en matière d'environnement, de transports et d'énergie, par secteur, EU-27



Source: Données recueillies auprès des États membres entre août et octobre 2011.

Au niveau des États membres, une première différence a été observée aux niveaux politique et administratif de la prise de décision. On observe un plus grand nombre de femmes au niveau des cadres moyens parmi les chefs de départements sectoriels des ministères nationaux qu'à des fonctions plus hautes aux niveaux politique et administratif. Au sein des ministères nationaux chargés des secteurs de l'environnement, des transports et de l'énergie, seuls 26 % des postes à responsabilités en matière de prise de décision sont occupés par des femmes. Une autre différence concerne la comparaison horizontale entre les secteurs. La représentation des femmes à la prise de décision est plus élevée dans les ministères de l'environnement (34 %) que dans les ministères des transports et de l'énergie, où la participation des femmes à la prise de décisions ne s'élève, respectivement, qu'à 20 % et 17 %.

Répartition hommes/femmes dans l'enseignement

PROPORTION DANS L'ENSEIGNEMENT

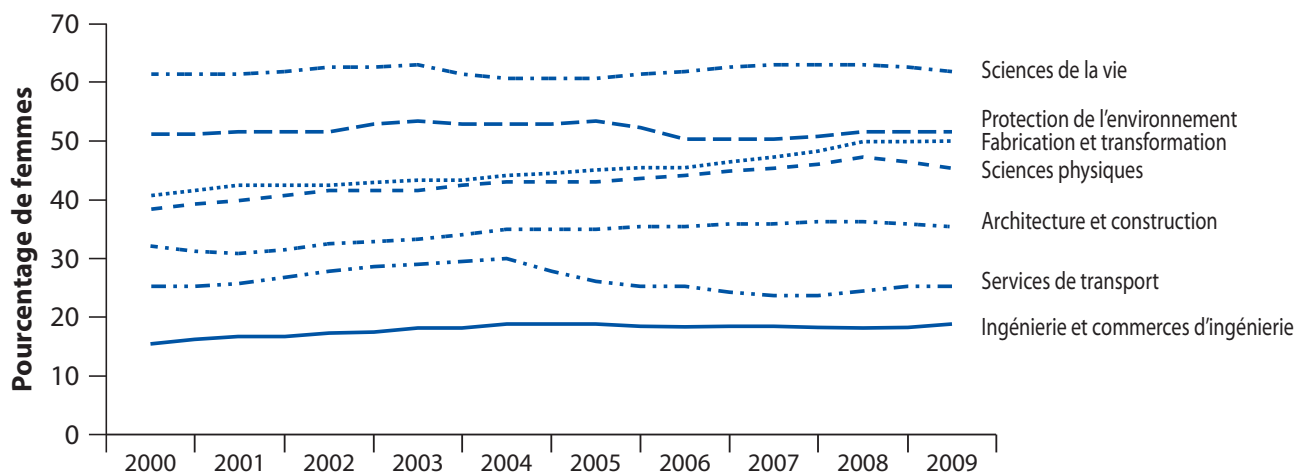
La proportion de femmes et d'hommes diplômés diffère de manière très significative selon le domaine d'enseignement.

Le rapport indique également des différences significatives pour ce qui est des proportions de femmes et d'hommes diplômés dans les domaines scientifiques et technologiques. En 2009, les femmes ne représentaient que 28 % des diplômés dans les domaines technologiques comme l'architecture et le bâtiment (36 %), le transport (26 %) et l'ingénierie et les techniques apparentées (18 %). Les choix d'enseignement des femmes et des hommes sont influencés par des stéréotypes de genre déjà présents dans le système d'enseignement, par l'absence de modèles féminins dans le domaine des sciences et de l'ingénierie ainsi que par l'absence d'orientation professionnelle sensible à la dimension de genre dans l'enseignement secondaire supérieur. Rendre les domaines scientifiques plus attrayants pour les étudiantes sur le plan social et personnel et intégrer des approches trans- et pluridisciplinaires dans les programmes scientifiques pourraient attirer davantage de femmes dans cette voie.



Si les politiques relatives au changement climatique ne ciblent pas tous les consommateurs appropriés, elles risquent d'être moins efficaces.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur dans les domaines donnés, EU-27, 2000-2009



Source: Eurostat, statistiques sur l'éducation (educ_grad5).

Suggestions de l'EIGE pour l'avenir

La représentation inégale des hommes et des femmes dans la planification et la prise de décision ainsi que la participation inégale des femmes et des hommes à ces processus ont différentes répercussions et peuvent accentuer les inégalités existantes. Cela concerne également l'efficacité et le bon fonctionnement: si les politiques relatives au changement climatique ne ciblent pas tous les consommateurs appropriés, elles risquent d'être moins efficaces.

Le changement climatique représente un vaste domaine qui touche de nombreux secteurs et institutions. Les travaux dans ce domaine pourraient bénéficier de recherches supplémentaires sur les liens entre la participation des femmes à la prise de décision et les véritables résultats des politiques. En outre, les futures recherches devraient également étudier d'autres secteurs liés au changement climatique qui contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre et jouent un rôle essentiel dans la prise de décision relative au changement climatique, comme l'agriculture, les processus industriels et les déchets.

Base de données de l'EIGE: «Women and men in the EU. Facts and figures»

Étant donné que l'Institut recueille constamment des données concernant les femmes et les hommes dans l'UE, il est impératif

que ces données soient présentées et accessibles à notre large communauté de parties prenantes, et aux décideurs politiques en particulier. Le développement de cette base de données spécifique en 2011 avait pour but de présenter les données et les informations générales sur l'égalité de genre dans l'UE et ses États membres dans le contexte du programme d'action de Pékin, afin de soutenir les États assurant la présidence du Conseil de l'UE et de partager ces informations avec les responsables politiques, les chercheurs et les autres parties intéressées.

Afin de préparer cette activité, deux études ⁽¹⁵⁾ ont été menées pour recueillir les informations nécessaires à la base de données. En outre, la déclaration et le programme d'action de Pékin pour l'égalité, le développement et la paix de 1995, les documents stratégiques de l'UE et d'autres publications et rapports pertinents ont été analysés. Des sources de données susceptibles de contribuer à l'enrichissement de la base de données ont également été évaluées et analysées.

INDICATEURS DE PÉKIN

La base de données de l'EIGE «Women and men in the EU. Facts and figures» offre une vue d'ensemble unique sur les indicateurs de Pékin et les données disponibles. Elle peut servir à une multitude de publics ciblés, des responsables politiques aux chercheurs.

⁽¹⁵⁾ Les informations générales ont été recueillies par Alphametrics Ltd et l'Instituto per la Ricerca Sociale (IRS) en vue d'être utilisées par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tirez profit de la base de données si:

- vous vous intéressez à la déclaration du programme d'action de Pékin et que vous êtes à la recherche de données et d'informations concernant les douze domaines critiques;
- vous suivez l'évolution de l'égalité de genre au niveau de l'EU-27 ou des États membres sur la base des indicateurs de Pékin;
- vous désirez comparer la situation de l'égalité de genre au sein des États membres;
- vous désirez comprendre comment sont calculés ces indicateurs, leur fonctionnement et ce qu'il est possible de mesurer;
- vous êtes à la recherche de plusieurs sources de données en matière d'égalité de genre;
- vous désirez repérer les absences de données au niveau de l'UE et au niveau des États membres.

Présentation de 62 cartographies de données

Informations concernant les indicateurs: des indicateurs quantitatifs, des indicateurs qualitatifs et la disponibilité des données sont intégrés à la base de données. Les chiffres sont présentés à chaque fois

que les données requises sont disponibles; il a donc été possible de calculer l'indicateur en totale conformité avec la conclusion adoptée par le Conseil. En outre, les données absentes sont également repérées. Au total, des données sont présentées pour 43 indicateurs, ce qui équivaut actuellement à 62 tableaux de données.

De plus, en ce qui concerne certains indicateurs qualitatifs pour lesquels il est impossible de présenter des données chiffrées (puisque ces indicateurs sont qualitatifs et non quantitatifs), des informations supplémentaires sur les sources de données potentielles sont publiées sous «Published» et «Notes» et offrent davantage d'informations sur les sources de données potentielles.

Dix-neuf indicateurs n'ont jamais été calculés à l'échelle de l'UE et les données sont indisponibles. Pour douze d'entre eux, des données reconstituées peuvent être utilisées pour l'analyse de la situation et des informations supplémentaires sur les éventuelles données reconstituées sont publiées dans la rubrique «Notes». Pour sept indicateurs, les données reconstituées ne sont pas disponibles. L'identification d'absence de données est intéressante pour les futures collectes de données.

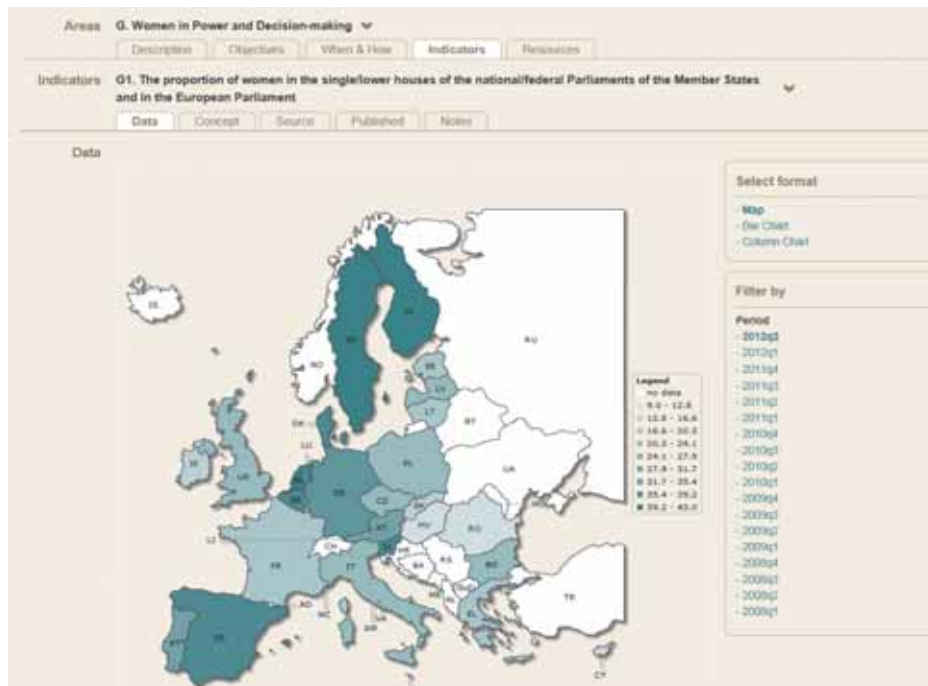
Accès à la base de données depuis la page d'accueil du site web de l'EIGE: <http://www.eige.europa.eu/>



Women and men in the EU
Facts and figures

Les données recueillies en décembre 2011 sont disponibles sur le site web de l'EIGE:
<http://www.eige.europa.eu/content/women-and-men-in-the-eu-facts-and-figures>

Une copie d'écran issue de la base de données du domaine G, présentant un des indicateurs



La base de données est organisée par domaines et par indicateurs adoptés sous chaque domaine

Les informations suivantes ont été recueillies et publiées par domaines: une vue d'ensemble du domaine critique; les objectifs stratégiques relatifs à ce domaine critique; une vue d'ensemble sur le développement et la révision des indicateurs sur le domaine critique; enfin, la liste des indicateurs élaborés et adoptés.

Outre ces informations, une liste des documents stratégiques, des rapports ou des publications en la matière, accessibles au public, a été ajoutée à la rubrique «Resources».

En ce qui concerne les indicateurs, les informations suivantes ont été recueillies et publiées: les données disponibles – la carte, les chiffres et les tableaux de données; le concept applicable à l'indicateur et les

règles de calcul; la source des données; la référence à la source originale des données; enfin, des notes supplémentaires qui devraient être prises en considération au moment de l'utilisation ou de l'analyse de l'indicateur.

Nouvelles données – Complétées deux fois par an

L'EIGE cherche à intégrer de nouvelles données à cette base après chaque présidence du Conseil de l'Union européenne, lorsqu'un domaine critique sélectionné du PAP fait l'objet d'une analyse. Les données elles-mêmes proviennent d'Eurostat, de la Commission européenne, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) ainsi que des rapports de la présidence, etc. Nonobstant, l'ensemble de la base de données sera révisé tous les deux ans. Une nouvelle publication⁽¹⁶⁾ concernant les indicateurs existants et les statistiques relatives à l'égalité de genre

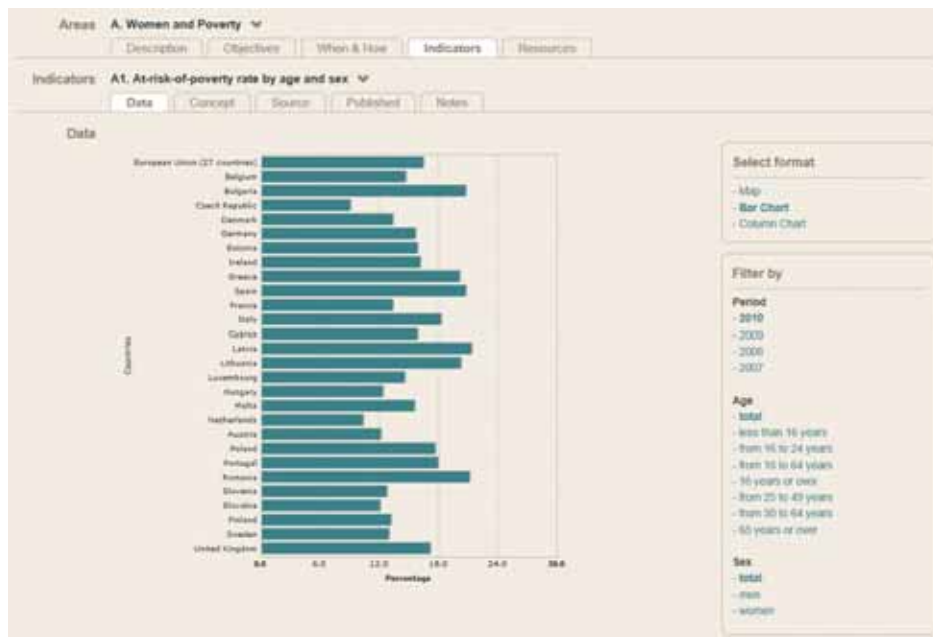
Une description d'un des domaines

⁽¹⁶⁾ Cette publication est fondée sur les informations générales recueillies par Alphametrics Ltd à l'intention de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.



au sein de l'Union européenne sera publiée en 2012. Cette révision présentera et évaluera les indicateurs de Pékin existants qui ont été adoptés au niveau de l'UE: la nature des indicateurs existants et la façon dont ils sont liés aux domaines critiques établis dans le PAP; la qualité et la pertinence des définitions; la disponibilité et la qualité des données nécessaires au calcul des indicateurs; enfin, la façon

dont les résultats sont diffusés. En plus de cette révision, une vue d'ensemble de la situation actuelle à l'échelle de l'Union européenne sera également présentée. Ce produit propre à l'EIGE sera la première publication du genre présentant tous les indicateurs de Pékin adoptés et actualisés. L'Institut espère que la publication servira d'outil important à un large public.



La présentation des données sous la forme d'un graphique en bâton.

Mesurer **l'évolution** en matière d'égalité de genre en Europe

Pourquoi un indice de l'égalité de genre de l'EIGE?

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union européenne établie par ses traités⁽¹⁷⁾ et par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le Conseil de l'Union européenne reconnaît que l'égalité de genre est essentielle pour la croissance économique, la prospérité et la compétitivité. Il réaffirme son engagement en vue de remplir les ambitions de l'UE en matière d'égalité de genre au moyen de l'adoption du «pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2011-2020)»⁽¹⁸⁾. La reconnaissance de l'importance de l'égalité de genre dans l'Union européenne se traduit dans le développement des politiques.

Afin de démontrer la réussite de la promotion de l'égalité de genre et d'identifier les domaines où l'inégalité se traduit par les écarts les plus importants dans chaque État membre, la Commission européenne a proposé dans son plan d'action de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015 de mettre en place un indice d'égalité de genre.

La stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015 (*)

Actions prévues dans le programme de travail de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Résultats	Qui	Quand
Développer un indice d'égalité de genre	EIGE	2012

(*) Actions visant à mettre en œuvre la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, accompagnant la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – COM(2010) 491; SEC(2010) 1080.

L'importance de l'indice d'égalité de genre en tant qu'outil d'évaluation commun a été reconnue pour la première fois par la Commission européenne dans son document stratégique intitulé «Feuille de route pour l'égalité des femmes et des hommes 2006-2010», qui recommande la création d'un instrument pour mesurer l'égalité de genre. Cette mesure serait réalisée grâce à l'élaboration d'un indicateur composite utilisé comme un outil de communication efficace pour mettre en évidence les questions liées à l'égalité de genre et non comme une fin en soi. Il ne faut pas attendre de cet indicateur composite qu'il réponde aux questions théoriques ou qu'il remplace des recherches en profondeur, mais plutôt qu'il délivre un forum de discussion et de promotion des politiques et des recherches. L'élaboration de l'indice d'égalité de genre représente l'une des principales missions qui ont été confiées à l'Institut dans son programme de travail à moyen terme 2010-2012.

L'indice d'égalité de genre est élaboré dans le but spécifique d'encourager le développement et le contrôle des politiques qui soutiennent l'engagement de l'UE à atteindre l'égalité de genre. Il est donc essentiel qu'un indice d'égalité de genre à ce niveau soit étroitement aligné sur les traités et les politiques de l'UE. Les indices existants n'ont pas d'orientation nationale ou internationale et reflètent des priorités qui ne correspondent pas nécessairement aux objectifs et aux buts de la politique de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi, conformément à ses fondements politiques, l'indice d'égalité de genre ne vise pas uniquement à mesurer l'égalité de genre dans les États membres et dans toute l'Europe. Il vise également à permettre une analyse de l'égalité de genre, à la fois temporelle et géographique, à rendre la situation des femmes et des hommes plus visible dans l'ensemble des États membres et dans des domaines choisis de l'égalité de genre, ainsi qu'à encourager l'évaluation du degré d'efficacité entre les différentes mesures et les différentes politiques mises en œuvre dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

(17) Article 2 et article 3, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne et article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

(18) Conclusions du Conseil sur le pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période 2011-2020, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/lsa/119620.pdf

Cadre conceptuel

Afin d'élaborer l'indice d'égalité de genre, l'EIGE a commencé à développer en 2011 un cadre conceptuel qui reflète l'égalité de genre au niveau de l'Union européenne. L'égalité de genre recouvre une multitude de significations. Sa définition ne consiste pas uniquement à décrire de manière impartiale un certain phénomène, mais bien à mettre en place ou à décider d'une approche à adopter. Un prérequis indispensable pour le développement de l'indice est qu'il doit être fondé sur un cadre conceptuel sérieux et pas uniquement sur des prescriptions en matière de données. L'égalité de genre est une question complexe aux multiples facettes que l'indice d'égalité de genre cherche à synthétiser.

Tout au long de la procédure de développement, l'EIGE a considérablement mis l'accent sur la première étape relative au cadre conceptuel. Pour élaborer un cadre conceptuel sérieux et solide, l'EIGE a mis au point une méthode de travail pour la consultation avec les principales parties prenantes qui œuvrent dans le domaine de l'égalité de genre ou possèdent une grande expertise en la matière. Au cours du premier trimestre de 2011, l'EIGE a engagé une discussion avec son groupe de travail sur l'indice d'égalité de genre, institué afin de fournir des conseils techniques à l'Institut, ainsi qu'avec les organisations internationales concernées (l'Organisation internationale du travail – OIT, l'Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe – CEE-ONU, Social Watch et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne – FRA), dans le but de partager leur expérience empirique directe en ce qui concerne la mesure de l'égalité de genre.



Les partenaires sociaux comme l'Institut syndical européen (ISE) et les organisations de la société civile comme le lobby européen des femmes (LEF) et le réseau européen d'organismes de promotion de l'égalité (Equinet) participent activement à la discussion concernant la sélection et la combinaison de domaines, de sous-domaines et d'indicateurs pertinents au sein d'un cadre théorique valable pour l'indice d'égalité de genre.

Système d'information statistique

La seconde étape vers l'élaboration de l'indice d'égalité de genre consiste en la sélection des données. Étant donné que l'une des principales tâches de l'Institut est d'œuvrer dans les domaines de la coordination, de la centralisation et de la diffusion des données et des informations de recherche, l'EIGE développe une base de données

sur les statistiques en matière d'égalité de genre à l'intention de ses parties prenantes et d'un large public – une source centralisée d'indicateurs et de variables en matière d'égalité de genre. Ces données seront recueillies au sein d'un système d'information statistique totalement opérationnel. Afin de garantir la qualité de cette base de données, le système d'information statistique sera essentiellement fondé sur des données ventilées par sexe fiables et comparables à l'échelle de l'UE. Cette base de données contiendra également des données nationales, régionales ou municipales non comparables qui apporteront une valeur ajoutée pour différents groupes d'utilisateurs, bien que les limites des données seront signalées

aux utilisateurs. Cette base de données de l'EIGE sur les statistiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes sera accessible au public et offrira des outils d'extraction des données, d'analyse et de présentation des données sous différents formats.

L'indice sera calculé en 2012.

Encourager une **élaboration** et une **mise en œuvre efficaces** des politiques

Méthodes et pratiques de recueil et de traitement pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes

Pourquoi des outils et des méthodes d'intégration de la dimension de genre?

Rendre possible l'intégration de la dimension de genre s'avère être une tâche complexe et le taux d'avancement atteint n'est pas uniforme dans toute l'Europe. L'EIGE fournit des outils afin de permettre de progresser vers la mise en œuvre concrète de l'intégration de la dimension de genre ⁽¹⁹⁾.

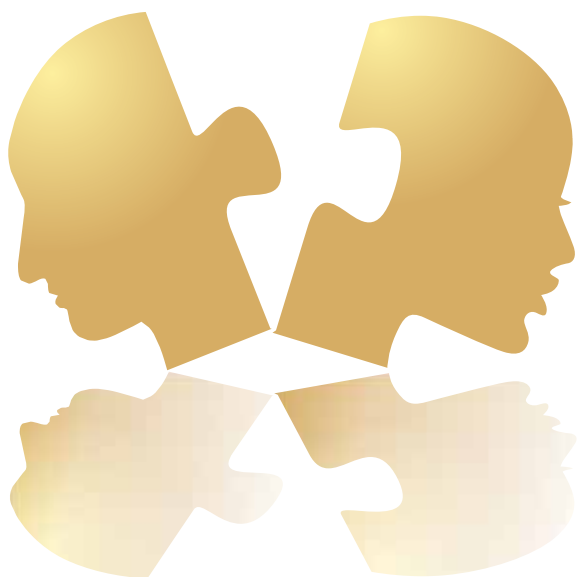
L'intégration de la dimension de genre n'est pas une fin en soi, mais plutôt une **stratégie visant à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes**. Elle s'applique pour intégrer les questions d'égalité entre les genres dans l'ensemble des politiques et programmes des institutions de l'Union européenne et des États membres. Elle consiste également en un **processus de changement ou de transfor-**

mation supposant que tous les acteurs participant à la prise de décision intègrent les questions d'égalité de genre dans la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de toutes les politiques, tous les programmes et toutes les activités qu'ils élaborent et mettent en place. C'est la raison pour laquelle l'expérience dans le domaine de l'égalité de genre doit être organisée au sein du processus politique et faire partie des connaissances professionnelles des responsables et des exécutifs politiques. L'accès aux informations sur les outils et les méthodes existants en matière d'intégration de la dimension de genre facilite le processus de développement des capacités.

Les parties prenantes de l'EIGE ont estimé que le partage de bonnes pratiques en matière d'égalité de genre et d'intégration de la dimension de genre permettrait d'introduire une valeur ajoutée aux activités de l'Institut. Selon les résultats de la deuxième évaluation ex ante de l'Institut, «puisque certains États membres obtiennent de meilleurs résultats que les autres dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, le recueil d'exemples de bonnes pratiques encouragerait les réformes politiques ou de nouvelles actions» ⁽²⁰⁾.

Pour ce faire, l'EIGE a établi un programme sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques dans le cadre de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'intégration de la dimension de genre. Les travaux de l'EIGE dans ce domaine sont fondés sur une progression logique: «collecte d'informations sur les méthodes, outils en matière d'intégration de la dimension de genre → traitement des informations → sélection de bonnes pratiques → diffusion des informations».

Sur la base des travaux réalisés en 2010 ⁽²¹⁾ et des résultats de l'évaluation ex ante, l'EIGE a identifié trois domaines prioritaires dans le cadre de ses activités portant sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques: 1) l'élaboration de normes et de critères objectifs en vue de la classification des «bonnes pratiques» dans l'intégration de la dimension de genre; 2) l'élaboration d'une approche systématique en ce qui concerne l'outil sélectionné qui a été identifié comme l'un des outils les plus importants dans le domaine de l'égalité de genre



⁽¹⁹⁾ «Le développement des outils et méthodes d'intégration de la dimension de genre constitue un autre domaine dans lequel la contribution de l'EIGE semble être nécessaire. L'ampleur des activités d'intégration de la dimension de genre diffère considérablement d'une organisation participant à l'étude à l'autre ainsi que d'un État membre à l'autre. Avec le temps, les progrès réalisés dans tous les États membres sont inégaux.» Deuxième évaluation ex ante de l'EIGE mettant l'accent sur les objectifs et les opérations spécifiques de l'Institut: rapport final. GHK, en collaboration avec la Fondazione Giacomo Brodolini, 2011, p. 10.

⁽²⁰⁾ Deuxième évaluation ex ante, p. 29.

⁽²¹⁾ Voir le rapport annuel 2010 de l'EIGE, disponible à l'adresse suivante: <http://eige.europa.eu/content/important-documents>



et de l'intégration de la dimension de genre (c'est-à-dire la formation aux questions de genre); 3) les domaines critiques du programme d'action de Pékin sélectionnés par les présidences du Conseil de l'UE.

Qu'entend-on par bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre?

Les bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre font partie d'un éventail d'outils qui peuvent être utilisés pour améliorer l'égalité de genre. Par exemple, du matériel de formation peut être considéré comme une bonne pratique s'il démontre que l'intégration de la dimension de genre peut être mise en œuvre avec les ressources disponibles ou des ressources limitées et s'il permet de reproduire facilement le résultat (c'est-à-dire une plus grande égalité entre les femmes et les hommes). Les bonnes pratiques constituent également un moyen de diffuser les connaissances. Elles peuvent être utilisées pour intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise de décision, présentent diverses approches et permettent également de reproduire les résultats.

En 2011, l'EIGE a commencé à formuler une définition fonctionnelle de la notion de bonne pratique en matière d'intégration de la dimension de genre et à conceptualiser un programme à long terme pour le recueil, le traitement et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'égalité de genre et d'intégration de la dimension de genre. Au quatrième trimestre de l'année, au cours d'une conférence ⁽²²⁾ organisée par l'EIGE sur le thème des «Bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre: vers une formation à la dimension de genre efficace», l'Institut a présenté sa première conception de la définition fonctionnelle de la notion de bonne pratique en matière d'intégration de la dimension de genre, une méthodologie permettant l'identification des bonnes pratiques existantes dans le domaine de l'intégration des questions de genre, ainsi que les premiers exemples de bonnes pratiques dans le domaine des programmes de formation sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Selon l'EIGE, une bonne pratique en matière d'intégration de la dimension de genre inclurait toute procédure «qui fonctionne bien» en termes d'actions, de méthodes et de stratégie, et qui fasse partie d'une stratégie plus large d'intégration de la dimension de genre. Une bonne pratique en la matière devrait refléter toutes les activités et les initiatives entreprises par les acteurs concernés pour soutenir l'approche ou la stratégie d'intégration de la dimension de genre. Elle devrait également mettre en évidence les effets à long terme des objectifs en matière d'intégration des questions de genre, comme la capacité d'apporter un changement durable.

Le travail de l'EIGE dans le domaine de la formation à la dimension de genre

La formation à la dimension de genre développe les capacités. Elle sensibilise les personnes et leur confère connaissances et compétences pratiques. Elle les encourage également à mettre l'intégration de la dimension de genre en pratique et améliore donc l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, pour être efficace et produire des résultats, la formation à la dimension de genre doit être intégrée dans les autres outils appliqués par les organisations ou le secteur public. La formation ne produit pas en soi de résultats, puisqu'elle constitue un instrument «habilitant».

En 2011, l'EIGE a entrepris d'atteindre deux objectifs:

- établir une base de données des formateurs et des institutions dans le domaine de la formation à l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'EU-27 afin de permettre aux États membres d'utiliser les ressources existantes de manière efficace et de tisser des liens entre la communauté des praticiens de la formation et les responsables politiques;
- recueillir et diffuser les bonnes pratiques en matière de formation à la dimension de genre auprès du public cible.

Pour permettre d'atteindre ces objectifs, l'EIGE a mené une étude sur la formation à la dimension de genre au sein de l'UE. Cette étude avait pour but de développer une meilleure base de connaissances sur la formation à la dimension de genre ainsi que de recueillir et de fournir des informations en la matière au sein de l'EU-27 et en Croatie. Elle visait également à encourager le débat sur l'élaboration et l'acceptation de normes qualitatives minimales applicables à la formation à la dimension de genre dans l'Union européenne.

L'initiative de l'Institut dans ce domaine vise à ce qu'un plus grand nombre de personnes reconnaissent la formation à la dimension de genre comme un outil nécessaire à l'efficacité des stratégies d'intégration des questions liées au genre. Elle se fonde sur les expériences vastes et fragmentées au sein de l'UE dans le domaine de la formation à la dimension de genre; elle crée une base d'informations pratiques; elle facilite la réflexion critique à l'égard de la qualité de cette formation; elle rassemble différents acteurs; elle facilite le transfert des connaissances et augmente la capacité des participants à l'élaboration de programmes de formation à la dimension de genre efficaces. À la conférence de 2011 ⁽²³⁾, l'EIGE a également présenté des informations sur ses projets à venir dans ce domaine, et ce devant un large public composé de représentants de différentes institutions de l'UE et d'États membres.

⁽²²⁾ Tenue à Bruxelles, Belgique, en novembre 2011.

⁽²³⁾ Bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre: vers une formation à la dimension de genre efficace, organisée le 28 novembre à Bruxelles, Belgique.

Méthodes, outils et bonnes pratiques de recueil dans les domaines sélectionnés du PAP

Afin de soutenir le plus largement possible le travail de collecte d'informations de l'EIGE dans le cadre du programme d'action de Pékin, l'Institut a élargi son approche en 2011 afin d'inclure la collecte d'informations sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques dans le domaine critique sélectionné du PAP. La première étude se concentre sur le domaine D du programme d'action de Pékin – La violence à l'égard des femmes –, qui a été choisi par la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne (juillet-décembre 2012). L'EIGE a entamé l'élaboration de bases de données sur les acteurs du domaine de la prévention de la violence domestique, sur les formations existantes dans le domaine de la prévention de la violence à caractère sexiste, sur les campagnes de sensibilisation à la lutte contre la violence et sur les méthodes utilisées dans l'EU-27 pour soutenir les victimes. Une fois que les résultats de l'étude seront définitifs, l'EIGE procédera à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques.

Lutter contre les stéréotypes de genre

À la fin de 2011, l'Institut a finalisé une étude consacrée à «la collecte de récits sur les perceptions liées au genre dans les 27 États membres de l'UE», dont l'objectif était de recueillir des témoignages dans toute l'Europe, reflétant les représentations des femmes et des hommes dans la vie de tous les jours. En dépit des limites de l'étude du point de vue de la taille, celle-ci a identifié certains modèles de pensée et de comportement stéréotypés fondés sur le genre. Elle a également tenté de définir les «moteurs du changement», qui représentent d'éventuelles manières expliquant comment et pourquoi les individus changent leur façon de penser quant aux rôles et attributs de genre.

Une abondante base de données a été compilée par l'intermédiaire d'entretiens en face-à-face avec des personnes de tous les États membres. Cette base de données constitue une ressource précieuse pour l'analyse et les recherches futures dans ce domaine. La base de données contient 514 témoignages (classés selon leur langue originale) de 216 individus originaires de toute l'UE. Les passages clés de chaque témoignage sont disponibles en anglais. Cet abondant réservoir de données est susceptible d'être utilisé à l'avenir par des chercheurs, des responsables politiques, des enseignants et d'autres acteurs intéressés par l'analyse et le débat sur la corrélation entre le caractère symbolique normatif des stéréotypes de genre et la réalité des faits. Cette étude suggère, entre autres, qu'il est nécessaire d'approfondir la recherche sur les stéréotypes et les perceptions liés au genre, y compris: la socialisation fondamentale, potentiellement plus pertinente que ne le pensent à l'heure actuelle certains théoriciens;

la dimension de genre dans le sport; une comparaison des analyses qualitatives actuelles avec les données quantitatives tirées d'études existantes. De même, il convient de mener davantage d'études longitudinales en matière de stéréotypes de genre afin de mieux comprendre comment ces stéréotypes sont liés aux changements opérés dans la société et comment leur suppression peut faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les informations sont une ressource précieuse en vue du développement de matériel de sensibilisation aux stéréotypes de genre destiné à différents groupes cibles. En 2012, l'EIGE prévoit de rendre accessible aux chercheurs ou aux autres acteurs intéressés en Europe la base de données contenant les témoignages recueillis, contribuant ainsi à un effort collectif visant à faire valoir l'égalité de genre en Europe. Les effets substantiels des stéréotypes rapportés sont en très grande majorité négatifs, principalement aux yeux des femmes, mais aussi des hommes.

Quelques exemples illustrent mieux les conclusions de l'étude:

Les gens ne parviennent pas toujours à cerner l'influence exercée par les stéréotypes de genre dans leur vie quotidienne et pensent donc que la plupart de leurs choix échappent à l'influence de la société. Chose intéressante, plusieurs répondants ont seulement pris conscience du caractère stéréotypé de certains agissements pendant l'entretien organisé dans le cadre de cette étude, ce qui montre clairement comment l'angle sous lequel on analyse nos vies peut être modifié assez facilement et met l'accent sur le fait qu'il convient de consentir davantage d'efforts à la sensibilisation à la question du genre.

Les «violations» des normes sur les questions de genre ne restent pas impunies. Dès qu'un individu présente une apparence ou un comportement qui dépasse les frontières acceptées en la matière et est donc contraire au stéréotype de genre, il pourrait se voir refuser l'emploi ou le poste auquel il aspire, être indûment rétrogradé ou être confronté à des situations d'inégalité.

«J'ai été peu de temps monitrice de conduite de véhicules tout-terrain, car j'aime conduire et je pense être assez bonne conductrice (...) la plupart des personnes qui souhaitent apprendre à manœuvrer sur ce type de terrain accidenté sont des hommes. Il m'est arrivé que l'un de mes clients me demande où était le moniteur. Et moi de répondre: "Je suis la monitrice", ce qui était difficile à admettre pour certains d'entre eux, qui refusaient finalement de conduire en ma compagnie car ils ne voulaient pas recevoir d'instructions sur la conduite de la part d'une femme.»
(Une Tchèque de 38 ans)

«Puisque j'avais déjà travaillé trois ans plus tôt (dans ce quartier) [en tant que policière], j'ai demandé à y être réaffectée et l'on m'a répondu que ce n'était pas possible car le service avait besoin "d'hommes qui en avaient". En tant que femme, je n'aurais pas été en mesure d'y faire quoi que ce soit, mon approche aurait été trop douce, alors qu'il fallait faire cesser les discussions et utiliser la manière forte. Pour tous ces motifs, je ne rentrais pas dans le cadre.» (Une Belge de 38 ans)

«... Il est toujours courant de demander "Combien gagnez-vous?" alors que tout le monde sait que le mari gagne moins que sa femme... Je pense que cet homme ne sera pas malmené sévèrement. En revanche, tout le monde essaiera de faire un trait d'humour de sa situation...» (Un Lituanien de 24 ans)

«Je pense qu'il est très difficile d'être une fille à l'école – il a été très difficile pour moi de m'intégrer. Et uniquement parce que je n'ai jamais été très "féminine"... Dieu a interdit qu'il puisse exister une fille qui ne veuille simplement pas porter des tonnes de maquillage et tout ça.» (Une Britannique de 19 ans)

Ces témoignages montrent clairement que les stéréotypes de genre fonctionnent souvent comme des mécanismes et sont reproduits et renforcés par une foule d'institutions et d'interactions sociales.

En dépit du fait que tant les hommes que les femmes qui ont répondu à l'enquête semblent adopter des comportements relativement négatifs envers la masculinité au sens traditionnel, qu'ils estiment principalement répressive et agressive, les nouveaux types de masculinité «plus laxistes» font toujours l'objet de préjugés et de réactions négatives.

«... Si vous me demandez si je préfère rester à la maison avec les enfants pendant que ma femme part travailler, je vous répondrai que je trouve ça inconcevable et que je n'apprécierai guère... En réalité, oui, il serait humiliant pour moi de savoir que c'est ma femme qui nourrit la famille. Je pense également que les enfants ont plus besoin de leur mère que de leur père pendant les premières années» (Un Hongrois de 22 ans)

Même si les rôles et les perceptions de genre ont évolué ces dernières décennies, ces témoignages traduisent des «degrés» de changement: certains changements ne sont que superficiels (par exemple quand les maris aident leur femme à faire la vaisselle), alors que d'autres sont bien plus profonds. Les relations entre les femmes et les hommes sont en constante (re)négociation et les profonds changements sont toujours à mettre en relation avec une redistribution des structures du pouvoir sous-jacentes.

Il semble que les choix conscients et inconscients réalisés par les parents influencent fortement les vies de leurs enfants. Un très grand nombre de répondants à l'étude ont souligné que leur éducation constituait un facteur clé pour expliquer leur propre perception de la dimension de genre: soit parce qu'ils ont adopté les mêmes idées que celles que leurs propres parents leur ont transmises, soit parce qu'ils ont consciemment écarté ces modèles et en ont adopté d'autres.

Les hommes et l'égalité de genre

En 2010, l'EIGE a entrepris de travailler sur le thème des hommes et des questions de masculinité ⁽²⁴⁾. En 2011, l'Institut a recensé les informations nécessaires à la compilation d'une base de données en ligne sur les hommes et l'égalité de genre couvrant les 27 États membres de l'Union européenne. Cette base de données, accessible par l'intermédiaire du centre de ressources et de documentation de l'EIGE depuis mai 2012, présente les parties prenantes concernées qui engagent activement des hommes dans les activités concernant l'égalité de genre. Elle permettra une meilleure collaboration au sein de chaque pays de l'UE et entre eux et cherchera à faire participer



⁽²⁴⁾ Voir le rapport annuel 2010 de l'EIGE ainsi que l'«Étude préliminaire sur la participation des hommes à l'égalité de genre».

les hommes à la promotion de l'égalité de genre dans l'Union européenne. Cette base de données couvre 241 organisations et 67 individus, elle fournit des informations complètes sur leurs structures organisationnelles, leurs méthodes, leurs outils et leurs approches. Elle comprend: le nom, l'adresse et les coordonnées de l'organisation ou de l'individu; le type d'organisation; le thème, les groupes cibles; les méthodes et les approches de travail; l'objectif/le but; les activités sur les thèmes des hommes et des questions de masculinité; les conférences et le matériel.

L'équipe de recherche a commenté les informations recueillies et a identifié plusieurs exemples de bonnes pratiques. Le rapport cherche à montrer que l'égalité de genre revient à réaliser de façon égale le potentiel des femmes et des hommes, et que les hommes sont capables de contribuer, de même qu'on s'attend à ce qu'ils contribuent, de manière positive à l'éradication des inégalités de genre, ce qui nécessite à la fois des stratégies de changement personnel et des actions visant à réformer les structures, les institutions et les pratiques sociales inégales en fonction du genre qui sont à la base des inégalités entre les femmes et les hommes.

Lors de l'analyse de l'indifférence ou de la résistance des hommes face au changement de direction en matière d'égalité de genre,

l'équipe de recherche a repéré les obstacles à la participation des hommes dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans certains pays, par exemple, l'égalité de genre n'est en aucun cas présente dans le débat public et, lorsqu'elle l'est, elle est souvent considérée comme un sujet ne concernant que les femmes; en conséquence, les tentatives visant à faire participer les hommes dans les stratégies d'égalité de genre ont souvent été perçues comme un détournement de l'activité fondamentale consistant en l'émancipation des femmes. Le manque de modèles masculins positifs dans la société et les médias constitue également un facteur qui sape la confiance des hommes à s'engager dans le domaine de l'égalité de genre, en particulier sur le plan professionnel. Cette initiative a également fourni d'importantes perspectives concernant les possibles futures activités de l'EIGE dans ce domaine.

«Le fait d'accorder de la visibilité à ces hommes à l'intention des autres hommes et de l'ensemble de la société joue également un important rôle de sensibilisation, peut pousser les gens à penser qu'il n'est pas gênant pour un homme de traiter des questions d'égalité de genre, de même qu'il renforce les hommes "qui se cachent"», Judit Takacs, Institut de sociologie, Académie des sciences de Hongrie, Budapest

Lutter contre **les violences** **à caractère sexiste** ⁽²⁵⁾

Lacunes dans les données relatives à la violence à caractère sexiste

La violence à caractère sexiste ⁽²⁶⁾ représente un des domaines critiques pour lesquels il existe un manque considérable de données comparables au niveau européen et au niveau des États membres. Les travaux de l'EIGE ont débuté par une **étude visant à identifier et à répertorier les données et ressources existantes sur la violence sexuelle à l'encontre des femmes dans l'UE**. L'étude a permis de répertorier:

L'ÉTUDE A RÉPERTORIÉ

- plus de 30 lignes directrices, guides, programmes de formations, manuels et autre matériel de formation accessibles destinés aux professionnels de la violence sexuelle, comme les officiers de police, les procureurs, les juges, les experts médico-légaux, les travailleurs sociaux, les praticiens de la santé, etc.;
- plus de 50 documents destinés aux victimes de violences sexuelles, élaborés à la fois par les organes gouvernementaux et de la société civile;
- plus de 30 campagnes de sensibilisation et de rapports d'ONG sur la violence à caractère sexiste et la violence sexuelle;
- plus de 100 acteurs gouvernementaux et de la société civile œuvrant dans le domaine de la violence sexuelle dans l'UE;
- plus de 100 études de recherche et ressources internationales et nationales sur la violence sexuelle.

Les principaux résultats de l'étude indiquent:

- qu'il existe un manque de données disponibles et de collecte systématisée de données, en particulier dans le domaine de la violence sexuelle;
- que la plupart du temps, les statistiques en matière de criminalité ne sont pas ventilées par sexe, ni classées par types

de violence sexuelle, ce qui empêche de distinguer les cas où la violence sexuelle a été perpétrée à l'encontre d'une femme. En outre, les sources de données officielles ne dispensent généralement pas d'informations sur les relations ou les liens existants entre les agresseurs et leurs victimes;

- que les statistiques officielles relatives à la violence sexuelle ne sont pas aisément accessibles, qu'elles ne sont ni centralisées ni publiées dans les pays, mais sont plutôt éparpillées entre plusieurs acteurs de l'État;
- qu'il existe des différences significatives entre les États membres en ce qui concerne la fourniture de matériel aux victimes de violence sexuelle et aux professionnels en la matière;
- qu'alors que certains États membres disposent de plusieurs acteurs et ressources sur la violence sexuelle, d'autres États manquent de services et de matériel spécialisés.

Mutilations génitales féminines

Les mutilations génitales féminines constituent également un important domaine pour lequel on observe un manque de données fiables et comparables. Au vu de l'extrême difficulté rencontrée pour évaluer la prévalence et l'ampleur de ce phénomène, l'Institut a commandité une **étude afin d'établir la cartographie de la situation et des tendances en matière de mutilations génitales féminines dans les 27 États membres de l'UE et en Croatie**. L'objectif de cette étude est d'apporter un soutien et de contribuer au futur développement de stratégies d'élimination des différentes formes de violences contre les femmes, dont les MGF. Cette étude se penche sur:

- les politiques et les développements politiques actuels relatifs aux MGF au niveau de l'UE et au niveau national;
- les acteurs actuels, leurs activités et bonnes pratiques au regard de la prévention des MGF, des soins médicaux en faveur des femmes atteintes de MGF, de la protection et des poursuites;
- les données existantes;
- les lacunes dans la collecte des données et dans les recommandations relatives à la manière de les combler.

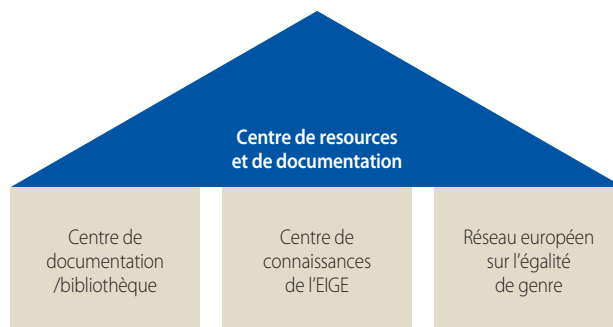
⁽²⁵⁾ Toutes les sources identifiées feront partie du CRD.

⁽²⁶⁾ L'évaluation ex ante a indiqué que les États membres qualifiaient la violence à caractère sexiste comme l'une des priorités de l'EIGE.

Toutes les **ressources** sous un même toit

Centre de ressources et de documentation de l'EIGE ⁽²⁷⁾

Le centre de ressources et de documentation de l'Institut, CRD en abrégé, sera un lieu unique au service des utilisateurs dans toute l'Europe et au-delà. Les acteurs du domaine de l'égalité de genre reconnaissent que la recherche d'informations en la matière est difficile. Plusieurs explications existent: une bonne partie des informations sont disséminées dans toute l'Europe; il existe un large éventail de sources et les informations ou les données sont difficilement comparables, car elles ne sont pas harmonisées. L'EIGE s'est donc lancé dans une quête de longue haleine consistant à créer un centre de ressources et de documentation ultra-moderne qui hébergera sous un même toit les ressources les plus importantes concernant l'égalité de genre et qui fournira un accès électronique à des informations abondantes qui ne sont actuellement pas toujours facilement accessibles sur demande.



Afin de construire cet espace unique, l'EIGE a mis en place une structure contenant un répertoire d'informations (premier pilier de l'illustration ci-dessous), un accès public à l'expertise (deuxième pilier, à savoir le centre de connaissances), ainsi qu'une plate-forme permettant l'échange d'informations et d'avis (troisième pilier, à savoir le réseau européen sur l'égalité de genre).

Dans le cadre du premier pilier du CRD, l'EIGE a développé le **catalogue complet en ligne des ressources documentaires numériques**, en accordant une attention particulière à la collecte de documents stratégiques et de recherche, étant donné que la répartition de ces ressources est bien souvent limitée. Cette littérature dite «grise» ⁽²⁸⁾ constitue une part importante et irremplaçable du CRD, étant donné qu'il n'existe pas de structure comparable en Europe. Les données recueillies par l'Institut sont classées en quatre grandes parties: le principal recueil d'informations sur l'égalité de genre; la zone géographique; le recueil d'informations de l'EIGE; le recueil de revues ⁽²⁹⁾. La collecte de données s'organise par pays ou zone géographique et par organisation ⁽³⁰⁾.



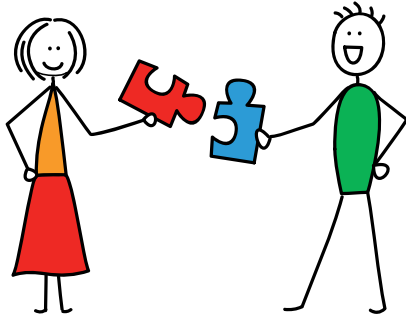
Centre de documentation/Bibliothèque (premier pilier)

⁽²⁷⁾ Le CRD de l'EIGE utilise le système intégré de gestion de bibliothèque Aleph et la solution interface publique Primo. Pour une présentation détaillée des différentes mesures techniques prises, voir le rapport d'activité annuel 2011.

⁽²⁸⁾ «La littérature grise est synonyme de multiples types de documents produits par toutes les instances du gouvernement, de l'enseignement et la recherche publique, du commerce et de l'industrie, sous un format papier ou numérique, qui sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collectés et conservés par une bibliothèque ou des archives institutionnelles, et qui n'est pas contrôlée par l'édition commerciale, c'est-à-dire où la publication n'est pas l'activité principale de l'organisme producteur», définition de Prague, 2010 — http://en.wikipedia.org/wiki/Grey_literature.

⁽²⁹⁾ Le recueil de revues de l'EIGE (SER) a été bâti autour d'une quarantaine de revues universitaires à la fin de 2011.

⁽³⁰⁾ L'EIGE a souscrit à deux bases de données bibliographiques d'Ebsco sur les questions de genre (Gender Studies database et Women's studies International, disponibles à l'adresse suivante: <http://search.ebscohost.com>).



Relier les ressources existantes

Puisque les informations sur l'égalité de genre sont déjà assez difficiles à trouver, l'Institut envisage d'éviter le double emploi et de créer une valeur ajoutée en permettant un accès centralisé aux ressources et aux sources d'informations existantes. Pour y parvenir de manière efficace, l'EIGE a lancé en 2011 un projet pilote visant à établir des exigences communes de base autorisant la consultation et le chargement de données externes stockées dans différents centres d'informations et de ressources. Ce projet (dans sa phase initiale) relie cinq centres documentaires de l'UE et leurs ressources sur les violences contre les femmes. Les catalogues disponibles dans le cadre de ce projet seront accessibles par Primo, qui fournit une interface pour la recherche de ressources dans la bibliothèque de l'EIGE. Le plus grand défi de ce projet a été de trouver un langage technique qui puisse recueillir les données des cinq systèmes documentaires partenaires et de l'harmoniser au sein du catalogue unique de l'EIGE, ce qui facilite les recherches et la projection de résultats pour les utilisateurs du CRD.

En résumé, ce projet a jeté les bases en vue de la catégorisation et de la classification des ressources disponibles à l'EIGE et permet à l'utilisateur d'effectuer des recherches de matériel et d'informations dans les collections de toutes les bibliothèques et centres documentaires partenaires en ne passant que par une seule interface sur le web, hébergée exclusivement par l'EIGE.

Les cinq partenaires de l'EIGE ⁽³¹⁾ sont: Amazone, le centre de documentation sur les questions de genre de l'université Humboldt, Cid-femmes, Kvinnsam et Aletta. Tous les partenaires, excepté Cid-femmes, font partie du réseau WINE ⁽³²⁾.

Expertise de l'EIGE en interne

Le deuxième pilier du CRD concerne le «**centre de connaissances de l'EIGE**». Il joue le rôle de «cerveau» du CRD, permettant la diffusion de matériel traité et analysé concernant les recherches de l'EIGE, ainsi que de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques efficaces dans le cadre de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'intégration de la dimension de genre. C'est ici que tous les résultats des travaux de l'EIGE (rapports, études, bases de données, etc.) sont mis en ligne.

Travail en réseau des différents acteurs

Le **réseau européen sur l'égalité de genre** (troisième pilier) est conçu comme un espace dans lequel, dans un avenir proche, tous les partenaires de l'EIGE, les organes membres, les experts et les membres de différents réseaux thématiques seront en mesure de se rencontrer virtuellement en vue d'échanger leurs connaissances et de sensibiliser sur des questions spécifiques dans le domaine de l'égalité de genre. Le développement et les travaux préparatoires pour le réseau ont débuté en 2011 et se poursuivront en 2012. Ce réseau européen vise à faciliter le dialogue entre les réseaux thématiques de l'EIGE, ses parties prenantes et un groupe d'intérêt élargi. En 2012, le développement du réseau se poursuivra progressivement tout en introduisant différentes caractéristiques. L'Institut prévoit de finaliser ce produit et de lancer le réseau à la fin de 2012 ou éventuellement au début de 2013.



⁽³¹⁾ Tous ces centres documentaires travaillent avec l'un des systèmes de gestion bibliothécaire suivants: Faust 6, Aleph, VTLS Virtua et Adlib.

⁽³²⁾ WINE = Women Information Network Europe (Réseau européen d'informations sur les femmes).

Sensibilisation, réseautage et communication

En conjuguant ses efforts pour obtenir l'efficacité et sur la base des synergies identifiées au cours de la seconde moitié de 2012, lors de la lancée officielle des activités opérationnelles de l'EIGE, les équipes «Communications» et «Parties prenantes» ont toutes deux orienté leurs efforts vers le développement d'initiatives de sensibilisation et la tenue d'événements sur le travail en réseau et la communication en 2011. Tout au long de l'année, l'EIGE a présenté ses travaux à l'occasion de plusieurs conférences et événements ⁽³³⁾ de grande envergure, ainsi que de réunions de réseau ⁽³⁴⁾; il a produit et diffusé plusieurs publications spécifiques à l'EIGE ⁽³⁵⁾ et a mis en évidence ses activités dignes d'être publiées dans des rapports succincts et des communiqués publiés sur son site web.

Une stratégie de communication pour soutenir les domaines prioritaires de l'EIGE

Dans le but de maintenir de bonnes communications entre l'EIGE et les institutions de l'UE, les États membres, les parties prenantes et les partenaires de l'EIGE en 2011, l'Institut a commencé à développer sa première stratégie de communication, en soulignant les détails des activités de sensibilisation, des initiatives de mise en réseau et de communication à l'aide d'une combinaison d'outils destinée au:

- i) public externe – toutes les parties prenantes et tous les utilisateurs;
- ii) public interne – tous les membres du personnel et les organes de l'EIGE.

À la recherche de contributions de qualité pour la stratégie, des experts des médias et des communications à travers l'Europe travaillaient à développer la stratégie par l'intermédiaire d'une série de réunions de consultation régionales (réunions de consultation avec des journalistes). Les participants étaient des groupes sélec-

tionnés de journalistes, de consultants stratégiques et d'experts des médias sur l'égalité de genre. Cinq réunions de consultation ont eu lieu en 2011 dans les villes suivantes: Budapest, Berlin, Marseille, Copenhague et Vilnius. Ces réunions ont été organisées dans ces villes en particulier dans le but d'attirer un plus grand nombre de participants en provenance des villes alentour, afin de permettre la meilleure combinaison possible sur le plan géographique et culturel.

Pour optimiser son travail interne, l'EIGE a jeté les bases d'un système intranet efficace, dont la première version a été testée en 2011. Une étude sur les besoins exacts du personnel de l'EIGE et sur les exigences précises les concernant a été menée dans la seconde moitié de l'année et a servi de base pour le lancement du développement du système internet. Le produit final (intranet) sera opérationnel en 2012.

Site web de l'EIGE et médias sociaux

Le site web provisoire de l'Institut, conçu en 2010, a fait l'objet d'une mise à jour et a été remplacé en 2011 par un nouveau site web constamment mis à jour avec les évolutions qui ont lieu au niveau de l'EIGE et ses nouveaux produits. Il comprend et met également en évidence les principaux éléments de l'identité visuelle de l'Institut (logo, palette de couleurs et éléments graphiques). Afin de suivre les tendances et les intérêts, l'EIGE surveille également le nombre total de visiteurs sur son site et sur les nombreuses plates-formes de médias sociaux. L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes se classe parmi les cinq premières agences de l'UE sur la plate-forme de média social Facebook. Fort de sa présence sur les réseaux sociaux, l'EIGE a réussi à attirer un public plus jeune, désireux de suivre et de soutenir – grâce au partage sur Facebook – les initiatives concernant l'égalité de genre.

⁽³³⁾ Bonnes pratiques de l'EIGE en matière d'intégration de la dimension de genre: formation sur l'égalité de genre, Bruxelles, Belgique; cinquième conférence sur la lutte contre la traite des êtres humains intitulée «Ensemble contre la traite des êtres humains», Varsovie, Pologne; quatrième réunion annuelle de la plate-forme des droits fondamentaux, Vienne, Autriche; conférence de la Commission européenne intitulée «Égalité entre les femmes et les hommes», Bruxelles; présentation intitulée «EU Agencies: The way ahead», Bruxelles.

⁽³⁴⁾ Réunion de consultation entre journalistes et parties prenantes tenue le 8 mars à Budapest, Hongrie.

⁽³⁵⁾ Certaines publications de premier plan se trouvent sur notre site web: <http://www.eige.europa.eu/content/important-documents>



#	Agence de l'UE	Nombre de «J'aime»*
1	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	5 090
2	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	3 541
3	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	2 363
4	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	1 502
5	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	1 025
6	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	1 013
7	Fondation européenne pour la formation (ETF)	895
8	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex)	563
9	Office européen de police (Europol)	405
10	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	256

* Données recueillies le 19 octobre 2011.

Le centre de ressources «Femmes d'Europe» et le calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» (WIE)

Donnant suite à ses activités planifiées, l'Institut a poursuivi en 2011 le travail consistant à présenter des modèles de rôles et à promouvoir la réussite des réalisations des femmes, qui sont une source d'inspiration pour d'autres en vue d'entreprendre une action significative. Pendant ce temps, le recrutement d'experts et de candidats pour la réserve de spécialistes de l'EIGE s'est poursuivi tout au long de l'année. L'Institut a reçu plus de 80 femmes nominées pour figurer dans le calendrier 2011, dont certaines ont été désignées par des organes, des ambassades, des centres de recherche, des votes collectifs d'organisations de la société civile et de partenaires sociaux au niveau national. Afin d'augmenter l'utilisation du calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» et de renforcer l'intérêt qui lui est prêté, de plus nombreux faits et chiffres sur les domaines concernés ont été recueillis, accompagnés d'articles et de brefs reportages vidéo relatant l'expérience des douze femmes sélectionnées, publiés sur le site web de l'EIGE et diffusés via les médias sociaux. Depuis janvier 2011, une page web distincte dédiée au calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» a activement assuré la promotion de l'initiative et lancé l'invitation pour les prochains calendriers ainsi que pour les candidats qui compléteront le centre de ressources. À la fin de 2011, l'EIGE a distribué le calendrier WIE 2012 à 9 000 parties prenantes et organisations.

Publications électroniques

Les publications électroniques en ligne de l'EIGE, comme le calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe», ont été mises en ligne à partir de janvier 2011. Elles ont attiré l'attention de nombreux visi-

teurs qui les ont appréciées. L'équipe «Communications» de l'EIGE, en étroite collaboration avec l'équipe «Parties prenantes», a constitué un calendrier reprenant les événements organisés en Europe dans le domaine de l'égalité de genre, disponible sur le site web de l'Institut depuis juillet 2011. Ce calendrier, simple et informatif, dispense à ses utilisateurs des informations actualisées en ligne sur les événements et les réunions de l'EIGE ainsi que d'autres réunions et événements en matière d'égalité de genre au niveau européen.

En soulignant les réalisations des femmes et l'incidence de leur participation à la société et à la vie publique, l'EIGE a soutenu l'organisation d'une conférence intitulée «Women Enhancing Democracy» (Les femmes renforcent la démocratie) à Vilnius, Lituanie, le 31 juin 2011.

Cette conférence relevait de l'initiative de deux chefs d'États, M^{me} Dalia Grybauskaitė, Lituanie (à droite), et M^{me} Tarja Halonen, Finlande (à gauche). L'ouverture de la séance a été présidée par la directrice de l'EIGE, M^{me} Virginija Langbakk (au centre).

Les discours, les témoignages et les pratiques d'environ 130 femmes leaders connues mondialement issues de 40 pays ont été retransmis en direct sous l'onglet «Événements» du site web de l'EIGE et ont attiré plus de 300 spectateurs. Pendant la conférence, Margot Wallström, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies chargée de la lutte contre la violence sexuelle, Solvita Āboltiņa, présidente du Parlement letton, et Maud Elisabeth Olofsson, ministre suédoise des entreprises et de l'énergie, ont été interviewées en tant que modèles dans les rôles qu'elles tiennent en matière de leadership et de gestion, et ont été présentées dans une courte vidéo disponible sur la chaîne YouTube exclusive de l'EIGE.

Parties prenantes et **partenaires** de l'**EIGE**



La conférence «Women Enhancing Democracy» (Les femmes renforcent la démocratie) relevait de l'initiative de deux chefs d'États, M^{me} Dalia Grybauskaitė, Lituanie (à droite), et M^{me} Tarja Halonen, Finlande (à gauche). L'ouverture de la séance a été présidée par la directrice de l'EIGE, M^{me} Virginija Langbakk (au centre).

Comment élargir et renforcer les partenariats avec les parties prenantes de l'EIGE?

La mise en commun des efforts réalisés et des connaissances acquises en vue de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes est essentielle pour l'EIGE car il s'agit là de sa mission, et il s'efforce constamment de recueillir et de diffuser les meilleures informations, les plus innovantes, disponibles en la matière. La mise en place d'une coopération et de partenariats efficaces avec les parties prenantes à différents niveaux et l'instauration des conditions nécessaires à un réseau de partage des connaissances et des expériences constituent une tâche primordiale de l'Institut, dont les bases ont été jetées en 2010. En 2011, l'EIGE a poursuivi le renforcement de la coopération et du dialogue existants avec ses principales parties prenantes et a établi de nouveaux contacts avec d'autres organisations concernées.

En 2011, l'EIGE a pu satisfaire à plusieurs demandes de visites de la part de délégations de parties prenantes intéressées par ses travaux et le partage d'expériences relatives à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe. À titre d'exemple, on compte l'EWMD (European Women's Management Development) et le NIKK (Nordic Gender Institute) parmi les groupes qui ont visité l'Institut.

Pour mettre en lumière le 100^e anniversaire de la Journée internationale de la femme, l'EIGE a organisé et accueilli une série d'événements

le 8 mars 2011. Le même jour, il a lancé un communiqué de presse à propos d'une militante pour les droits de l'homme de nationalité allemande, Seyran Ateş, qui a été présentée dans le calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» du mois de mars. La demande de désignation en vue du calendrier WIE 2012 a également été faite le 8 mars à l'occasion de la réunion de consultation régionale de l'EIGE tenue en Hongrie, pays qui présidait alors le Conseil de l'UE.

À l'occasion de la célébration en 2011 de ce 100^e anniversaire, l'EIGE a publié une liste des «100 inégalités» qui illustrent incontestablement que nous sommes encore loin d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. La surveillance en ligne a indiqué que la liste a suscité l'intérêt des visiteurs du site et des fans présents sur les médias sociaux. Cette liste est régulièrement publiée par l'intermédiaire de la chaîne de média social de l'EIGE et permet de garder les inégalités sous le feu des projecteurs.

Utilisant les «100 inégalités» comme une opportunité de sensibiliser les gens, l'EIGE a animé un débat entre une réunion d'ambassadrices (finlandaise, suédoise, irlandaise et américaine) et M^{me} Giedrė Purvanekienė, professeure associée à l'université de Vilnius. Ce groupe de personnalités remarquables a commenté la liste des «100 inégalités» de l'EIGE et a fait part de certaines inégalités qui subsistent toujours dans leur pays respectif. Pendant cette rencontre, organisée dans les locaux de l'Institut à Vilnius, l'EIGE a réalisé une

vidéo-souvenir de l'événement et des contributions des invités et l'a publiée sur ses réseaux sociaux (YouTube, Facebook) et sur son site web.

Coopération avec d'autres agences

En 2010 déjà, l'EIGE a signé trois accords de coopération (mémoires d'entente) avec ses agences sœurs: l'Agence des droits fondamentaux (FRA), située à Vienne; Eurofound, basée à Dublin; et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), installée à Bilbao.

S'affirmant dans son nouvel environnement, l'EIGE a participé à la 4^e réunion de la plate-forme des droits fondamentaux organisée à Vienne et animée par l'Agence des droits fondamentaux afin d'y présenter l'Institut à la session «The Floor is Yours» («La parole est à vous») et de nouer des contacts avec les 180 organisations de la société civile qui participaient également à l'événement. L'EIGE a également profité de l'occasion pour signer un contrat-cadre avec la FRA, autorisant l'Institut à faire usage des expériences de la FRA et de son réseau de points de contact dans toute l'Europe aux fins de la collecte de données (FRAnet). L'EIGE en a également profité pour commencer à développer sa propre capacité à travailler avec un réseau en commun (mis en place pour la FRA et l'EIGE en septembre 2011). L'un des premiers projets lancés par l'EIGE par l'intermédiaire du contrat FRAnet a consisté en un service de vérification (Review Service) de la base de données concernant les parties prenantes et les experts de l'EIGE.

Une première visite a été organisée en juin au siège d'Eurofound à Dublin, au cours de laquelle ont été poursuivis les débats au sujet d'une collaboration concrète qui optimiserait les intérêts des deux agences et sur la manière d'éviter tout chevauchement des activités dans les domaines d'intérêt commun. Ces débats se sont soldés par un accord concret de coopération dans le cadre du rapport d'analyse

EXPOSITION AU PARLEMENT EUROPÉEN

Entre le 31 janvier et le 4 février, l'EIGE a participé à l'exposition des agences de l'UE ⁽³⁶⁾ au Parlement européen. Cette occasion a permis à l'EIGE de démontrer la pertinence de ses travaux et l'incidence qu'il exerce sur la vie des citoyens, ainsi que d'améliorer la compréhension générale des activités et de la raison d'être des agences de l'UE. L'Institut a tenu un stand où des membres de son personnel ont répondu aux questions et ont fourni des informations sur l'EIGE, sa mission et ses activités aux parties intéressées. En marge de l'exposition, l'EIGE a organisé des réunions parallèles avec des parlementaires et des conseillers de différents groupes politiques, de même qu'il a rencontré des représentants de la Commission européenne et du secrétariat de la commission des droits de la femme et de l'égalité de genre du Parlement européen pour discuter de l'intégration de la dimension de genre. Enfin, l'EIGE a saisi cette bonne possibilité de rencontrer de nouvelles personnes, principalement des parties prenantes, et d'établir des contacts auprès du groupe d'agences chargées de la liberté, de la justice et de la sécurité concernant l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes à la DG Justice.



Les femmes de l'Union Européenne font aujourd'hui face à de nombreuses inégalités

⁽³⁶⁾ Exposition «EU Agencies: The way ahead», Bruxelles, Belgique.

secondaire au titre de la 5^e enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), intitulé «Quality of work and employment: work and gender» (Qualité du travail et de l'emploi: travail et genre).

Plus tard en 2011, l'EIGE a commencé à collaborer étroitement avec Eurostat, ce qui constitue une relation essentielle pour les travaux de l'EIGE avec des données et des indicateurs comparables, ainsi qu'avec l'indice d'égalité de genre.

L'EIGE a également commencé à collaborer avec la Fondation européenne pour la formation, basée à Turin, Italie, et à débattre de leurs intérêts partagés et synergies lors de deux réunions distinctes organi-

sées au siège de la Fondation. La relation tissée avec l'ETF s'est révélée très précieuse pour développer le concept de centre de ressources et de documentation. L'EIGE s'est inspiré de l'ETF, profitant de son expérience dans la mise en place de son propre centre de gestion des connaissances.

La directrice de l'EIGE et le directeur de l'administration de l'Institut ont discuté des éventuelles possibilités de collaborer avec l'EU-OSHA, mais aucune avancée significative n'est à signaler en 2011. L'Institut prévoit de renforcer la coopération positive et de favoriser des initiatives bonnes et efficaces en collaboration avec ses agences sœurs, ainsi que de trouver de nouveaux partenaires de travail en 2012.

Organisation et **gestion**

Des informations détaillées sur l'organisation et ses organes, sur la gestion de ses finances, de son administration et de son personnel, ainsi que sur les progrès de l'Institut dans le développement des

conditions relatives à sa constitution peuvent être obtenues dans le rapport d'activité annuel 2011 de l'EIGE.



Annexes

Annexe 1: Élaboration d'indicateurs de résultats, programme de travail 2011 de l'EIGE

2.1. Cadre institutionnel et organes de l'EIGE

2.1.1. Assurance de l'indépendance administrative et financière

Résultat de l'activité: mise en place des structures administratives et opérationnelles nécessaires

Indicateurs de résultats

1. Signature de l'accord de coopération avec l'Office de lutte antifraude (OLAF)
2. Deux séances de formation sur la sensibilisation à la dimension de genre destinées au personnel de l'EIGE
3. Réunions du conseil d'administration
4. Mise en place du plan d'action sur les normes de contrôle interne
5. Adoption des dispositions de mise en application pour le statut du personnel
6. Réunions du forum d'experts
7. Fin du tableau des effectifs
8. Mise en place du plan de continuité des opérations (Business Continuity Plan)

Réalisation

1. Signature de l'accord de coopération avec l'OLAF
2. Deux séances de formation sur la sensibilisation à la dimension de genre et la diversité sur le lieu de travail destinées au personnel de l'EIGE
3. Trois réunions du conseil d'administration en 2011
4. Mise en place d'une stratégie relative aux normes de contrôle interne en novembre 2011, approuvée par le service d'audit interne de la Commission; elle sera mise en œuvre en 2012-2013
5. Adoption de cinq dispositions d'exécution en 2011
6. Tenue de trois réunions du forum d'experts
7. Tableau des effectifs complété à 96,2 %
8. Développement du plan de continuité des opérations (plan de continuité des opérations) reporté à 2012

2.2. Domaine prioritaire 1 — Données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes

2.2.1. Collecte de données, de statistiques et d'informations sur les douze domaines critiques du PAP/soutien aux présidences polonaise, danoise et chypriote du Conseil

Résultat de l'activité: développement d'une méthode de travail et d'une expertise en vue de soutenir les États membres et les présidences du Conseil

Indicateurs de résultats

1. Lancement de l'étude sur «Les femmes et l'économie»
2. Réunions de consultation avec des experts sur «Les femmes et l'environnement»
3. Réunions avec les gouvernements assurant la présidence du Conseil
4. Sensibilisation et événements de diffusion sur la violence à l'égard des femmes
5. Réunions d'experts sur la violence à l'égard des femmes
6. Préparation du rapport de la présidence polonaise
7. Étude sur «Les femmes et l'environnement»
8. Lancement de l'étude sur les ressources et les bonnes pratiques existantes en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes
9. Cartographie des organes nationaux concernés disponibles
10. Préparation du rapport de la présidence danoise
11. Lancement de l'étude sur un domaine critique sélectionné du PAP
12. Classification des données existantes en matière d'égalité de genre dans certains domaines du PAP
13. Collecte des premières bonnes pratiques sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes
14. Groupe de travail sur les indicateurs de Pékin
15. Impression sous la forme de fiches d'information du rapport sur les résultats de la présidence du Conseil concernant les indicateurs de Pékin

Réalisation

1. Lancement de l'étude au 4 ^e trimestre de 2010
2. Participation à l'audience publique de la commission FEMM (PE) sur «Les femmes et le changement climatique», consultation avec le Conseil des ministres nordiques et l'AEE
3. Réunions avec les représentants des gouvernements danois, chypriote et lituanien
4. Réunion du réseau thématique en mai 2011
5. Réunion du réseau thématique sur la violence à caractère sexiste, participants du réseau thématique sur «Les hommes et les masculinités» (mai 2011)
6. Remise du rapport à la présidence polonaise en octobre 2011
7. Lancement de l'étude sur «Les femmes et l'environnement» en janvier 2011
8. Lancement en août 2011 de l'étude visant à cartographier la situation et les tendances actuelles dans le domaine des mutilations génitales féminines; lancement en septembre 2011 de l'étude sur la collecte de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques dans le domaine de la violence domestique (domaine D du programme d'action de Pékin)
9. Accès aux informations sur les organes nationaux concernés dans la base de données sur les parties prenantes de l'EIGE (novembre 2011)
10. Remise du projet de rapport à la présidence danoise en décembre 2011
11. Lancement en septembre 2011 de l'étude destinée à la présidence chypriote sur la violence à l'égard des femmes
12. Création et ouverture au public sur la page web de l'EIGE de la base de données sur les indicateurs de Pékin «Women and men in the EU: facts and figures» (décembre 2011)
13. Collecte des premières bonnes pratiques susceptibles de répondre à la violence à l'égard des femmes (octobre 2011)
14. Deux réunions du groupe de travail, en avril et septembre 2011
15. Élaboration de fiches d'information sur le travail de l'EIGE concernant les indicateurs de Pékin ainsi que sur l'égalité de genre et le changement climatique, traduction en 22 langues et accès sur la page web de l'EIGE (fin 2011)



2.2.2. Indice d'égalité de genre de l'UE

Résultat de l'activité: développement de la notion d'indice d'égalité de genre de l'UE

Indicateurs de résultats

1. Étude sur les dimensions et les composantes
2. Groupe de travail sur l'indice d'égalité de genre
3. Réunions d'experts externes
4. Décision relative aux méthodes d'harmonisation des sources de données et des informations
5. Premières constatations présentées au forum d'experts et au conseil de direction et mise à disposition du public
6. Conférence sur la notion d'indice d'égalité de genre de l'UE destinée aux parties prenantes de l'EIGE et au grand public

Réalisation

1. Lancement en août 2011 d'une étude sur le développement d'un système d'information statistique relatif à l'indice d'égalité de genre de l'UE
2. Réunion du groupe de travail en mai 2011
3. Réunion avec les représentants d'organisations internationales en mai 2011 et avec l'OCDE en juin 2011
4. Méthodes d'harmonisation des sources de données et des informations décidées après consultations avec le groupe de travail, des organisations internationales et le forum d'experts (fin 2011)
5. Présentation au forum d'experts (novembre 2011), résumé de l'étude pour le développement de la structure de base d'un indice sur l'égalité de genre sur la page web de l'EIGE (début 2012)
6. En raison du retard concernant la notion de système d'information statistique dû à la réouverture des Termes de référence, la conférence est reportée à 2013

2.3. Domaine prioritaire 2 – Recueil et traitement de méthodes et de pratiques pour le travail relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes

2.3.1. Développement d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre

2.3.2. Collecte, traitement et diffusion des bonnes pratiques

Résultat de l'activité: disponibilité pour les utilisateurs d'outils pratiques pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre

Indicateurs de résultats

1. Réunions d'experts en matière d'intégration de la dimension de genre
2. Étude préliminaire sur la participation des hommes
3. Réunion d'experts sur les stéréotypes de genre
4. Réunion d'experts sur le thème des hommes et de la masculinité
5. Étude sur les outils et les méthodes existants en matière d'intégration de la dimension de genre au niveau de l'UE
6. Inventaire des besoins et des difficultés de l'intégration de la dimension de genre et des modèles et méthodes existants réussis
7. Développement de la section «Intégration de la dimension de genre» du site web de l'EIGE
8. Préparation d'une publication sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre
9. Bonnes pratiques en matière de lutte contre les stéréotypes de genre dans le domaine de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle
10. Séminaires destinés aux praticiens de l'intégration de la dimension de genre
11. Événements de diffusion

Réalisation

1. Réunions d'experts en matière d'intégration de la dimension de genre en avril et octobre 2011
2. Finalisation en août 2011 de l'étude préliminaire sur l'implication des hommes au sein des domaines de travail de l'EIGE, conduisant à la création d'une base de données des acteurs dans les 27 États membres de l'UE
3. Organisation en juillet 2011 de l'examen critique des experts sur les stéréotypes de genre de l'étude consacrée à la collecte de récits sur les perceptions liées au genre dans les 27 États membres de l'UE
4. Organisation en mai 2011 de la réunion conjointe d'experts dans les domaines de la violence à caractère sexiste et des hommes et de la masculinité
5. Finalisation en novembre 2011 de l'étude sur l'utilisation des «bonnes pratiques» comme outils d'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les programmes des institutions de l'UE et les États membres
6. Lancement en avril 2011 de la création d'une base de données concernant les outils, les méthodes, les bonnes pratiques et les acteurs concernés dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre au moyen de la collecte d'informations pertinentes dans tous les pays de l'EU-27
7. Développement de la section «Intégration de la dimension de genre» du site web de l'EIGE au 3 ^e trimestre de 2011
8. Publication en novembre 2011 de la brochure intitulée «Bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre: vers une formation à la dimension de genre efficace»
9. Réunion avec l'OCDE à Vilnius afin de présenter les plans de l'EIGE en matière de bonnes pratiques et les résultats du rapport de la présidence polonaise (conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle)
10. Réunion à l'attention des praticiens de l'intégration de la dimension de genre travaillant dans le domaine de la formation aux questions de genre, mai 2011 (voir aussi le point 11)
11. Organisation le 28 novembre 2011 à Bruxelles de la conférence européenne intitulée «Bonnes pratiques en matière de l'intégration de la dimension de genre: vers une formation à la dimension de genre efficace»



2.4. Centre de ressources et de documentation

Résultat de l'activité: notions et conditions techniques instaurées en vue de la collecte, de l'organisation et de la diffusion d'informations relatives à l'égalité de genre

Ce domaine critique reste inclus dans le prochain programme à moyen terme.

Indicateurs de résultats

1. Installation du système électronique de gestion des données
2. Contacts avec les principaux centres de recherche, y compris Aletta
3. Accès au catalogue complet en ligne
4. Mise en service du Centre de ressources et de documentation en ligne
5. Accès au classement des données et informations existantes sur l'égalité de genre dans les domaines sélectionnés du PAP au centre de ressources et de documentation
6. Impression et distribution du calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe» 2012
7. Page web spécifique aux indicateurs de Pékin disponible sur le site web de l'EIGE

Réalisation

1. Installation en juin 2011 des premiers éléments du système électronique de gestion des données (Aleph & Primo); pour les développements ultérieurs: lancement d'un appel d'offres en 2011 en vue de l'installation d'Aleph II en mars 2012; organisation de formations en la matière en 2011
2. Contacts avec les principaux centres de recherche, y compris Aletta depuis mai 2011; lancement en novembre 2011 d'une demande de service en vue du premier projet pilote du réseau WINE dans le domaine de la violence à caractère sexiste
3. Mise à disposition du catalogue complet en ligne pour les ressources de l'EIGE (3 ^e trimestre) et pour le projet pilote (4 ^e trimestre)
4. Lancement au 2 ^e trimestre du projet de présentation des bases de données du Centre de ressources et de documentation en ligne et sa mise en œuvre jusqu'au 1 ^{er} trimestre de 2012. Première base de données accessible au public au 4 ^e trimestre de 2011 à l'adresse http://www.eige.europa.eu/internal/bpfa/results
5. Création et ouverture au public en décembre 2011 de la base de données sur les indicateurs de Pékin «Women and men in the EU: facts and figures»
6. Impression et distribution du calendrier à 9 000 parties prenantes en novembre 2011
7. Indicateurs de Pékin sur la page web de l'EIGE: http://eige.europa.eu/content/activities/beijing-platform-for-action

2.5. Sensibilisation, réseautage et communication

Résultat de l'activité: communication avec les parties prenantes, les réseaux, les États membres de l'UE et les citoyens européens

2.5.1. Développement d'une stratégie de communication

2.5.2. Le réseau européen sur l'égalité de genre

2.5.3. Parties prenantes et partenaires de l'EIGE

Indicateurs de résultats

1. Développement de l'intranet
2. Organisation d'événements/d'un calendrier
3. Événement du 8 mars
4. Création de partenariats de communication au niveau de l'UE et au niveau des États membres
5. Réunions de consultation avec les parties prenantes
6. Développement de la structure de base pour le réseau électronique sur les questions de genre
7. Compatibilité du centre de ressources et de documentation avec le site web de l'EIGE
8. Élaboration des premières publications électroniques
9. Création d'une page web sur «Les femmes en Europe»
10. Rapport de suivi des médias sur les nouvelles activités, les nouveaux services et les nouveaux outils de communication, avec la mise en place du nouveau logo de l'EIGE pour renforcer la promotion de la mission de l'Institut
11. Finalisation de la stratégie de communication externe et interne
12. Classification au centre de ressources et de documentation des données et des informations existantes sur l'égalité de genre dans certains domaines du PAP et mise à disposition sur le site web
13. Mise en service d'outils informatiques pour le réseau électronique
14. Plate-forme informatique fonctionnelle pour l'échange d'informations
15. Séminaire de décembre à Bruxelles

Réalisation

1. Lancement et achèvement au 3 ^e trimestre de 2011 du projet d'analyse des exigences relative à l'intranet de l'EIGE; lancement au 4 ^e trimestre de 2011 du projet de développement de l'intranet; la version finale sera achevée en 2012
2. Mise en ligne du calendrier en juillet 2011
3. Événement du 8 mars sur la base de la liste des «100 inégalités» élaborée par l'EIGE
4. Partenariats avec les représentations de la Commission européenne et du Parlement européen en vue des événements de l'EIGE, y compris l'information aux journalistes sur l'EIGE et l'égalité de genre
5. Réunion de consultation régionale sur le développement du centre de ressources «Femmes d'Europe», du calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe», du réseau européen sur l'égalité de genre et du centre de ressources et de documentation, 8 mars 2011 à Budapest Réunion de consultation du CRD avec le réseau de bibliothèques, d'archives et de centres d'information des femmes sur la notion et les exigences techniques relatives aux CRD (mai 2011 à Vilnius) Réseau thématique sur les réseaux utiles et efficaces pour la conception et la structure du réseau européen sur l'égalité de genre en novembre 2011 à Vilnius Visite de la délégation de la commission des droits de la femme et de l'égalité de genre du Parlement européen afin de débattre de la future coopération, en mai à Vilnius Consultation des parties prenantes à propos de l'appel d'offres lancé pour deux réunions de réseau prévues en 2012
6. Finalisation en juin 2012 de l'étude de faisabilité sur les formes efficaces de réseaux électroniques; appel d'offres lancé en août 2011 pour la conception et la mise en œuvre du réseau européen sur l'égalité de genre
7. Première base de données accessible au public au 4 ^e trimestre de 2011; développement en 2011 du catalogue complet en ligne, dont l'hébergement sur le site web est prévu pour le 3 ^e trimestre de 2012
8. Publications électroniques comme «Les femmes qui inspirent l'Europe» et les «Principaux résultats en ligne»; l'EIGE renforcera cette particularité afin de garantir une lecture aisée du matériel



9. Développement en décembre 2011 de la page web «Les femmes qui inspirent l'Europe», opérationnelle à partir du 3 janvier 2012; présentation hebdomadaire de membres du centre de ressources «Femmes d'Europe» depuis janvier 2012 sur le site web et les médias sociaux
10. Suivi, par l'intermédiaire du Centre commun de recherche (JRC) et de Google, non seulement du nouveau logo mais aussi d'expressions clés telles qu'«égalité de genre» et «EIGE»
11. Préparation d'un document stratégique en vue de l'adaptation en interne
12. Création et ouverture au public en décembre 2011 de la base de données sur les indicateurs de Pékin «Women and men in the EU: facts and figures»
13. Étude de faisabilité sur les formes efficaces de réseaux électroniques en juin 2011; appel d'offres lancé en août 2011 pour la conception et la mise en œuvre du réseau européen sur l'égalité de genre
14. Plate-forme distincte pour le partage d'informations destinée au forum d'experts, disponible depuis le 15 décembre 2011
15. Organisation le 28 novembre 2011 à Bruxelles, Belgique, de la conférence européenne intitulée «Bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre: vers une formation à la dimension de genre efficace»

Annexe 2: Liste des contrats 2011

Contrats opérationnels et administratifs de l'EIGE en 2011			
Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
Procédure ouverte			
EIGE/2011/OPER/02	Étude «Les femmes et l'environnement dans le PAP»	176 625,00	Milieu Ltd
EIGE/2011/OPER/04	Contrat-cadre avec trois opérateurs. Organisation d'événements et de réunions techniques	Max. 3 000 000,00	Adria, Media Consulta, LDK
EIGE/2011/OPER/06	Étude pour l'élaboration d'un système d'information statistique de l'indice de l'égalité de genre de l'UE		Non attribué
EIGE/2011/OPER/18	Étude sur les mutilations génitales féminines	436 125,00	Universiteit Gent, Belgique
EIGE/2011/OPER/19	Extension du système de gestion intégrée de la bibliothèque et création d'un réseau pour les ressources numériques existantes	209 884,00	ExLibris, Allemagne
EIGE/2011/OPER/24	Conception du réseau européen sur l'égalité de genre	87 000,00	Eworx SA
EIGE/2011/OPER/25	Étude sur la formation à la dimension de genre dans l'UE	522 107,00	GHK Consulting Ltd
EIGE/2011/OPER/26	Collecte de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques	238 545,00	IRS
EIGE/2011/OPER/28	Violence à l'égard des femmes à l'intention de la présidence chypriote	219 970,00	Austrian Women's Shelter — WAVE
EIGE/2011/OPER/31	Développement d'un système d'information statistique pour l'indice de l'égalité de genre de l'UE	446 850,00	Panteia BV
EIGE/2011/ADM/09	Contrat-cadre relatif à la fourniture de services médicaux à l'EIGE	Max. 100 000,00	JSC «SK Impeks Medicinos diagnostikos centras»



Procédure négociée entre 25 000 et 60 000 euros			
Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/OPER/01	organisation de réunions techniques	50 314,60	UAB Hekon
EIGE/2011/OPER/12	Soutien aux communications locales	49 955,00	Komunikacija ir konsultatai
EIGE/2011/OPER/13	Services d'analyse de l'intranet	54 000,00	Ernest/Young Baltic Ltd
EIGE/2011/OPER/14	Calendrier WIE 2012	58 750,05	ImagoFacta, Lituanie
EIGE/2011/OPER/15	rédaction, édition de récits (calendrier WIE)	30 198,00	Idea Mecca, Lituanie
EIGE/2011/OPER/16	Analyse et présentation sur le web de la base de données	48 225,00	Reggiani SpA
EIGE/2011/OPER/17	Inscriptions à des périodiques, des revues et des ressources électroniques		Non attribué
EIGE/2011/ADM/01	Services de personnel intérimaire pour l'EIGE	25 000,00	UAB Manpower, Lituanie

Marchés spécifiques passés sous la forme de contrats-cadres			
Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/OPER/04-O-1	EIGE contrat-cadre RS1 Conférence Bruxelles, 28 novembre 2011	81 816,83	Adria Congrex
EIGE/2011/OPER/04-O-1-Amendement 1	RS1 Conférence Bruxelles, 28 novembre 2011	6 647,30	Adria Congrex
EIGE/2011/OPER/04-O-2	EIGE contrat-cadre RS2 7 ^e Forum d'experts novembre 2011	39 518,60	LDK
EIGE/2011/OPER/04-O-3	EIGE contrat-cadre RS3 Réunions techniques	196 629,46	Media Consulta
EIGE/2011/OPER/04-O-4	EIGE contrat-cadre RS4 Management Board et forum d'experts, mars 2012	111 381,91	Media Consulta

EIGE/2011/OPER/04-O-5	EIGE contrat-cadre RS5 Réunions techniques	53 769,95	LDK
EIGE/2011/OPER/20	Office des publications Rapport annuel 2010	2 266,69	Office des publications
EIGE/2011/OPER/21	Logiciel Adobe, spécifique DI/6820	10 338,18	PC-Ware
EIGE/2011/OPER/22	Mise à jour visuelle/matériel de marque	2 660,00	ANS Office des publications
EIGE/2011/OPER/27	ANS Office des publications — présidence polonaise — rapport de synthèse	35 000,00	ANS Office des publications
EIGE/2011/OPER/35	ANS Office des publications — présidence du Conseil de l'UE	35 000,00	Office des publications
EIGE/2011/OPER/38	Rapport annuel 2010 — traduction en portugais	10 000,00	Office des publications
EIGE/2011/OPER/39	Commande de numéro ISBN	0,00	Office des publications
EIGE/2011/OPER/41	Développement et mise en œuvre de l'intranet	104 962,00	ANS Office des publications
EIGE/2011/OPER/43	27 Contrats de service au titre du contrat- cadre FRAnet — Examen des données des parties prenantes	132 109,00	FRAnet
EIGE/2011/OPER/44	26 Contrats de service au titre du contrat- cadre FRAnet — Service de vérification de l'EIGE sur la crise économique	133 805,00	FRAnet
EIGE/2011/OPER/51	Publications Pékin 1 ^{er} octobre-12 février	35 000,00	Office des publications
EIGE/2011/ADM/02	Acquisition d'ordinateurs personnels	6 167,26	Econocom Products and solutions BELUX
EIGE/2011/ADM/30	Acquisition d'ordinateurs personnels	10 818,77	Econocom Products and solutions BELUX
EC FWC	Licences VmWare pour logiciel	22 905,76	Interinstitutionnel Commission européenne
EC FWC	Logiciel statistique	78 902,75	Interinstitutionnel Commission européenne
EC FWC	Maintenance de McAfee	514,30	Interinstitutionnel Commission européenne
EC FWC	Maintenance de VmWare	1 532,64	Interinstitutionnel Commission européenne



Procédures négociées entre 5 000 et 25 000 euros			
Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/ADM/08	Licences Microsoft	22 994,44	Alna Intelligence UAB
EIGE/2011/ADM/11	Services juridiques	6 200,00	Eversheds & Saladzius
EIGE/2011/ADM/13	Extension de l'infrastructure informatique	14 000,00	UAB Fortevento
EIGE/2011/ADM/16	Contrat de bail 2011 pour les locaux temporaires de l'EIGE		UAB Vilbra
EIGE/2011/ADM/18	Services d'architecte et d'ingénieur concernant les locaux de l'EIGE	23 050,00	UAB Vilniaus Architektu Studija
EIGE/2011/ADM/27	Mobilier de bureau	23 504,50	UAB Narbutas

Procédures négociées entre 500 et 5 000 euros			
Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/OPER/03	Réunion journalistes/parties prenantes, Budapest	5 000,00	Hôtel Ramada Budapest
EIGE/2011/OPER/05	Forum d'expert, 28-29 mars 2011	5 000,00	UAB Hekon
EIGE/2011/OPER/07	Distribution de calendriers-2	3 458,00	Bijusta
EIGE/2011/OPER/08	Réunion d'expert sur les mutilations génitales, Vienne	5 000,00	Hôtel Accor, Vienne
EIGE/2011/OPER/09	Livres pour CRD	4 719,80	Dawson Books Ltd
EIGE/2011/OPER/10	Inscription à des bases de données sur les questions de genre	2 891,00	EBSCO
EIGE/2011/OPER/11	Atelier Snitow	2 800,00	Professeur Snitow
EIGE/2011/OPER/23	Les femmes renforcent la démocratie	2 896,00	UAB Baltic Clipper
EIGE/2011/OPER/29	Conception de la publication sur Pékin	4 800,00	A. Jocus
EIGE/2011/OPER/30	12 ^e réunion du Conseil d'administration, 4-5 octobre 2011	3 653,32	UAB Centrum, Hotel Artis
EIGE/2011/OPER/33	Livres pour le CRD		Pas signé en 2011

EIGE/2011/OPER/34	WIE hebdomadaire 2012	4 963,00	T. Staniewicz
EIGE/2011/OPER/37	Synthèses de documents de référence	4 500,00	I. Romao
EIGE/2011/OPER/45	Promo Glass coasters	1 880,00	UAB «Baltmer Group»
EIGE/2011/ADM/04	Services immobiliers	955,75	UAB Resolution advisers LT
EIGE/2011/ADM/12	Frais de location pour l'espace de stockage	1 020,00	UAB Vilbra
EIGE/2011/ADM/20	Événement «Team building» pour le personnel	4 923,55	ISM University of Management and Economics
EIGE/2011/ADM/21	Services de transport pour le personnel de l'EIGE, événement «Team building»	359,00	UAB Fortuna Travel
EIGE/2011/ADM/22	Logement pour le personnel de l'EIGE, événement «Team building»	2 927,80	Misko GNK
EIGE/2011/ADM/23	Formation sur la gestion de cycle de projet	4 999,00	PCM Group Process Consultants and Moderators
EIGE/2011/ADM/28	Fournitures de bureau	5 000,00	UAB Officeday
EIGE/2011/ADM/29	Services mobiles		Reportés à 2012
EIGE/2011/ADM/31	Nouvelle année	3 499,99	UAB Gravitas Partners
EIGE/2011/ADM/32	Dispositifs de téléphonie mobile	4 329,00	UAB Omnitel
EIGE/2011/ADM/33	Aménagement des installations pour les locaux supplémentaires	2 206,50	UAB Vilbra

Contrats passés au titre de l'article 1261/b

Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/ADM/05	Fourniture de services s-TESTA	7 300,00	UAB Infostruktura

Contrats conjoints avec les États membres

Référence	Titre	Montant du contrat (en euros)	Attributaire
EIGE/2011/ADM/06	Stationnement	1 139,00	CPO (bureau lituanien de passation de marchés publics) Reavita



Annexe 3: Informations concernant les études menées par l'EIGE

Domaine prioritaire 1 — Données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes

Collecte de données et de statistiques dans les douze domaines critiques du PAP

Étude sur les indicateurs et statistiques existants en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne

Contrat attribué à: Alphametrics, Royaume-Uni

Étude lancée en 2010; remise du rapport final à l'EIGE: février 2011

Description

L'étude examine et analyse la disponibilité des données pour les indicateurs (par exemple les bases de données, les enquêtes, les sources de données administratives) concernant les douze domaines critiques du PAP au niveau de l'Union et au niveau des États membres. Différents indicateurs existants, adoptés précédemment par le Conseil de l'Union européenne, les États membres et d'autres institutions concernées au niveau de l'Union européenne et au niveau des États membres, ont été étudiés et analysés en tenant compte de la disponibilité des données et de leur comparabilité. Les informations recueillies apportent des informations générales qui sont précieuses dans le cadre des activités de suivi du PAP de l'EIGE.

Cette étude sera publiée en format électronique, sur le site web de l'EIGE et mise à la disposition de parties prenantes et utilisateurs divers par l'intermédiaire du CRD de l'EIGE et du réseau des parties prenantes.

Étude sur les méthodes de mise en œuvre du travail relatif aux indicateurs de Pékin dans l'Union européenne

Contrat attribué à: Istituto per la Ricerca Sociale (IRS), Italie

Étude lancée en décembre 2010; remise du rapport final à l'EIGE: mars 2011

Description

L'étude apporte une contribution au développement de conditions préalables en matière de données comparables et fiables dans le domaine de l'égalité de genre. L'étude a été organisée dans le but d'évaluer les informations concernant des approches fonctionnelles à l'application des indicateurs de Pékin pour mesurer les avancées ou les régressions dans les États membres. L'étude a également permis de recueillir des informations d'analyse comparative et d'identifier certaines bonnes pratiques dans une activité portant sur les indicateurs de Pékin dans les États membres.

Cette étude sera publiée sur le site web de l'EIGE et mise à la disposition de diverses parties prenantes par l'intermédiaire du CRD de l'EIGE et du réseau des parties prenantes.

Soutenir les présidences polonaise, danoise et chypriote du Conseil

Soutien à la présidence polonaise du Conseil (juillet-décembre 2011)

Étude d'évaluation de l'évolution au niveau de l'UE et des États membres dans la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans le domaine F «Femmes et économie»

Contrat attribué à: Fondazione Giacomo Brodolini, Italie

Étude lancée en novembre 2010; remise du rapport final: mai 2011

Principaux résultats de l'étude

En dépit des progrès réalisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des disparités subsistent sur le marché du travail et la répartition des responsabilités familiales. Les femmes assurent toujours majoritairement la prise en charge des enfants et des personnes âgées dépendantes, de même qu'elles sont plus susceptibles que les hommes d'occuper à la fois un travail rémunéré et un travail non rémunéré, et ce dans tous les États membres de l'EU-27. La vie professionnelle des femmes est plus susceptible d'être touchée par les besoins de prise en charge des autres, qu'il s'agisse des enfants, des parents, des membres de la famille ou d'autres personnes dépendantes, comme le démontrent le nombre plus élevé de congés parentaux pris par les femmes et la position qu'elles occupent sur le marché du travail (proportion plus élevée de travail à temps partiel et taux d'inactivité plus élevé chez les femmes). En outre, les résultats de l'étude démontrent la nécessité de renforcer davantage les travaux portant sur un système efficace de contrôle, en particulier en ce qui concerne la collecte et la diffusion de données. La disponibilité limitée de données harmonisées, comparables et ventilées par sexe entrave l'évaluation des avancées réalisées dans la mise en œuvre du PAP.

Soutien à la présidence danoise du Conseil (janvier-juin 2012)

Étude d'évaluation de l'évolution au niveau de l'UE et des États membres dans la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans le domaine K «Femmes et environnement»

Contrat attribué à: consortium Milieu Ltd, Belgique, et Life-Education, Environment, Equality, Allemagne

Étude lancée en février 2011; remise du rapport final à l'EIGE: novembre 2011

Description

Le rapport final a jeté les bases du rapport à élaborer pour la présidence danoise.

L'objectif de l'étude est d'analyser en profondeur l'étape actuelle de la mise en œuvre dans les États membres des objectifs formulés dans le domaine K «Femmes et environnement», avec une attention particulière pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le changement climatique, en introduisant d'éventuels indicateurs dans ce domaine.

Étant donné que le Danemark a choisi un domaine d'intervention pour lequel aucun indicateur n'avait été élaboré à l'échelle européenne, les résultats et les conclusions devraient particulièrement intéresser les 27 États membres et les pays tiers.



Soutien à la présidence chypriote du Conseil (juin 2012- décembre 2012)

Étude pour l'identification et l'inventaire des données et ressources existantes sur la violence sexuelle à l'encontre des femmes dans l'Union européenne

Contrat attribué à: Lobby européen des femmes, Belgique

Étude lancée en décembre 2010; remise du rapport final à l'EIGE en 2012

Difficultés rencontrées

Étant donné que l'attributaire a éprouvé de nombreuses difficultés pour remettre des résultats dans les délais, la durée du contrat a dû être prolongée à la demande de celui-ci, comme le stipule le contrat.

Description

Cette étude est réalisée par l'EIGE dans le cadre de son programme à moyen terme (2010-2012) ⁽³⁷⁾. Son principal objectif est de: définir le type de données et de ressources qui devraient être collectées de façon à avoir un bon aperçu des méthodes, des outils et des progrès réalisés dans le domaine de la protection et de la prévention de la violence sexuelle à l'encontre des femmes; collecter les informations, les données et les ressources existantes et fiables; systématiser cette collecte et fournir des conseils sur les actions visant à améliorer les méthodes de mise en œuvre, les outils et la collecte de données sur la violence sexuelle à l'encontre des femmes.

Cette étude servira également de source valable de données pour les futurs travaux de la présidence chypriote dans le domaine de la violence à l'égard des femmes (domaine D).

Prochaines étapes

Les données tirées de cette étude seront intégrées à une base de données qui sera ajoutée au CRD de l'EIGE.

Indice d'égalité de genre

Étude pour le développement de la structure élémentaire d'un indice d'égalité de genre de l'Union européenne

Contrat attribué à: Université d'Utrecht, faculté de droit, d'économie et de gouvernance, Pays-Bas

Étude lancée en novembre 2010; remise du rapport final: août 2011

Description

L'étude a examiné une possible structure d'un indice d'égalité de genre qui doit être élaboré pour la fin de 2012. Plus particulièrement, l'étude a délivré un aperçu des précédents travaux sur des indices d'égalité de genre réalisés au sein des États membres de l'UE et dans le monde. L'étude a également évalué les sources données existantes et à venir (bases de données, enquêtes, sources de données administratives) au niveau de l'UE et au niveau des États membres. Enfin, elle a exposé des conséquences et émis des suggestions pour les actions sur la mise en place d'un cadre pour le futur indice d'égalité de genre tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes.

⁽³⁷⁾ Ce document peut être téléchargé sur le site web de l'EIGE: <http://www.eige.europa.eu>

Étude pour l'élaboration d'un système d'information statistique de l'indice de l'égalité de genre de l'Union européenne

Lancement initial de l'étude en juin 2011, reprise en août 2011

Contrat attribué à: Panteia B.V Business Unit: EIM Business & Policy Research, Pays-Bas

Description

L'étude fournira une base de données relationnelle sur l'égalité de genre dans les 27 États membres de l'UE. L'élaboration d'un indice d'égalité de genre sera basée sur une sélection de variables tirées du système d'information statistique dans lequel la complexité naturelle de l'égalité de genre est reflétée par l'intermédiaire d'un système structuré et classifié. Ce projet fournira une base de données dont les données pourront servir à l'indice.

Difficultés rencontrées

L'EIGE a accusé un retard dans la mise en œuvre de ce projet. Étant donné que l'appel d'offre initial (procédure ouverte) n'a reçu qu'une seule réponse admissible, l'étude a dû être relancée. Les termes de référence de l'étude ont également dû être ajustés. La création d'un indice à l'échelle prévue par l'EIGE est unique en son genre et n'a pas encore été réalisée à ce jour, ce qui explique les difficultés rencontrées pour trouver une institution partenaire.

Domaine prioritaire 2 — Méthodes et pratiques de collecte et d'analyse pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes

Étude sur l'utilisation de «bonnes pratiques» comme outils pour l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques et les programmes des institutions de l'Union européenne et des États membres

Contrat attribué à: Fondazione Giacomo Brodolini, Italie

Étude lancée en décembre 2010; présentation du rapport final: décembre 2011

Description

L'étude fournit des informations à l'EIGE sur les niveaux de compréhension et d'utilisation de bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre au niveau de l'UE et au niveau des États membres (cinq États membres: Autriche, Espagne, Pologne, Royaume-Uni et Suède). L'élaboration dans l'étude d'une définition fonctionnelle des bonnes pratiques dans l'intégration de la dimension de genre a aidé l'EIGE à établir les principes méthodologiques sur la base desquels le traitement des outils et des méthodes recueillies a été réalisé, ainsi que leur classement en bonnes pratiques. Ces informations ont également servi de point de départ du travail de collecte, de traitement et de diffusion des bonnes pratiques de l'EIGE.

Pour tester la méthode de classement des bonnes pratiques, plusieurs bonnes pratiques dans le domaine de la formation à la dimension de genre ont été sélectionnées et utilisées aux fins de la publication préparée à l'occasion de la conférence de Bruxelles sur les bonnes pratiques en matière de formation à la dimension de genre (28 novembre 2011).



Étude consacrée à la collecte de témoignages sur les perceptions liées au genre dans les 27 États membres de l'UE

Contrat attribué à: EADC NV, division Yellow Window Management Consultants, Belgique

Étude lancée en décembre 2010; présentation du rapport final à l'EIGE: octobre 2011

Description

L'étude mesure la persistance des attitudes et des perceptions stéréotypées en matière de genre grâce à la collecte de témoignages concrets d'hommes et de femmes à travers l'Europe. Ces témoignages permettent à l'EIGE d'analyser la manière dont les idées reçues fondées sur le genre influencent la vie des gens. Les chercheurs ont défini les systèmes de croyances, les modèles et les règles de conduite qui renforcent les stéréotypes de genre, y compris des observations générales sur les différences entre pays et l'évolution de la situation dans le temps. L'étude s'est concentrée en particulier sur les «moteurs» du changement observé dans les attitudes des gens vis-à-vis des questions de genre et a défini les principaux facteurs qui ont contribué à briser les modèles stéréotypés fondés sur le genre. La base de données des témoignages recueillis sera mise à la disposition des chercheurs européens pour d'autres études.

Étude préliminaire sur la participation des hommes à la promotion de l'égalité de genre au sein des différents domaines d'activité de l'EIGE

Contrat attribué à: Män för Jämställdhet (Les hommes pour l'égalité de genre), Suède

Étude lancée en décembre 2010; présentation du rapport final le 29 juillet 2011

Prochaines étapes

La base de données des organisations axées sur le thème «Hommes et masculinités» dans les 27 États membres a été élaborée pour être mise à la disposition des utilisateurs par l'intermédiaire du site web de l'EIGE.

Sensibilisation, réseautage et communication

Étude de faisabilité sur les formes efficaces de réseaux électroniques

Contrat attribué à: Deloitte (décembre 2010); Luxembourg

Étude lancée en décembre 2010; remise du rapport final: juin 2011

Description

Le rapport fournit des exemples de formes efficaces de réseaux électroniques d'une durée de vie de plus de trois ans, décrivant les avantages et les inconvénients de chacun d'entre eux et analysant les facteurs de réussite de chacun d'entre eux (en ce qui concerne, par exemple, mais pas exclusivement, les indicateurs suivants: leur durée d'existence, leur gestionnaire, leurs outils, leur nombre d'utilisateurs, leur niveau d'activité, la répartition démographique des utilisateurs, la valeur ajoutée pour leurs utilisateurs), analysant les exigences communicationnelles, fonctionnelles et techniques spécifiques du réseau européen, mettant en avant une conception technique et fonctionnelle et proposant un plan d'action réalisable et autonome pour le développement et la mise en œuvre d'une forme efficace de réseau électronique dans le domaine de l'égalité de genre, y compris une analyse des risques tenant compte de l'information et de la participation des membres comme des questions techniques. Il fournit des informations valables pour la préparation des termes de références de «La conception et la mise en œuvre du réseau électronique européen sur l'égalité de genre», dont l'EIGE prévoit le lancement pour le troisième trimestre de 2011.

Étude aux fins d'identifier les parties intéressées et les acteurs au niveau européen et dans les pays de l'adhésion en matière de travaux sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes: identification de leurs intérêts et de leurs besoins, ainsi que de ceux de chaque partie intéressée

Contrat attribué à: European profiles, Grèce

Étude lancée en décembre 2010; remise du rapport final: octobre 2011

Description

L'objectif général de l'étude a été d'identifier les acteurs et de rassembler leurs coordonnées, de définir leurs intérêts et leurs besoins dans le cadre des travaux en matière d'égalité de genre, ainsi que ceux de chaque partie prenante.

L'étude facilite la coopération entre différentes parties prenantes à différents niveaux, la diffusion des informations ainsi que l'identification sur demande des parties prenantes appropriées dans différents domaines thématiques. Les données résultant de cette étude seront présentées en ligne au moyen d'une base de données des parties prenantes et des acteurs qui sera également utiles aux autres parties.

En outre, les activités dans le cadre de ce domaine de focalisation donneront de l'élan à la création du réseau européen sur l'égalité de genre. Celui-ci sera mis à jour par les parties prenantes elles-mêmes au moyen d'outils informatiques.

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Rapport annuel 2011

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2012 — 50 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-9218-016-4

ISSN 1977-5881

doi:10.2839/20776

Faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité pour tous, en Europe et ailleurs, telle est la vision de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

A propos de l'EIGE

L'EIGE est une agence européenne qui apporte un soutien à l'UE et à ses États membres dans leurs efforts de promotion de l'égalité de genre, de lutte contre la discrimination fondée sur le sexe et de sensibilisation aux questions d'égalité de genre.

L'Institut a pour tâches de collecter et d'analyser des données comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes, de mettre au point des outils méthodologiques destinés, notamment, à favoriser l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques, de faciliter l'échange de meilleures pratiques et le dialogue entre les parties prenantes, et de sensibiliser les citoyens et les citoyennes de l'Union.

Les organes de l'Institut sont le conseil d'administration (organe de décision), le forum d'experts (organe consultatif), le directeur ou la directrice (organe exécutif), et son personnel. Le conseil d'administration adopte les programmes de travail annuel et à moyen terme, ainsi que le budget de l'Institut. Le forum d'experts aide le directeur/la directrice à garantir l'excellence et l'indépendance des activités de l'Institut. En tant que représentant(e) légal(e) de l'Institut, le directeur/la directrice est responsable de la gestion courante et de la mise en oeuvre du programme de travail.

Le budget de l'Institut pour la période 2007-2013 s'élève à 52,5 millions d'euros. L'Institut a employé une trentaine de personnes en 2011.



(EIGE) Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Švitrigailos 11M, LT-03228 Vilnius, Lituanie

Tel.: +370 5 239 4140

Fax: +370 5 239 2163

Courriel: eige.sec@eige.europa.eu

Site internet: www.eige.europa.eu

www.twitter.com/eurogender

www.facebook.com/eige.europa.eu

www.youtube.com/eurogender

ISBN 978-92-9218-016-4



9 789292 180164